

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 6, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9:01 a.m. [ET] to examine Bill C-45, An Act to amend the First Nations Fiscal Management Act, to make consequential amendments to other Acts, and to make a clarification relating to another Act.

Senator David M. Arnot (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Senator David Arnot from Saskatchewan, and I am the deputy chair of the Senate Standing Committee on Indigenous Peoples. I will now ask the committee members in attendance here to introduce themselves by stating their names and the province or territory from which they come.

Senator Martin: Yonah Martin, British Columbia.

Senator Hartling: Nancy Hartling, New Brunswick, the unceded territory of the Mi'kmaq people.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, Treaty 6 territory.

Senator D. Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

The Deputy Chair: Thank you.

Welcome to our panel of witnesses, in particular we have with us the Minister of Crown-Indigenous Relations, Marc Miller; Christopher Duschenes, Director General, Indigenous Institutions and Governance Modernization; Philippe Bertrand, Manager, Fiscal Policy and Investment Readiness; Andrea Dixon, Senior Policy Analyst, Fiscal Policy and Investment Readiness; Andrew Ouchterlony, Legal Counsel, Department of Justice Canada; Joanne Wilkinson, Senior Assistant Deputy Minister, Regional Operations, Indigenous Services Canada; Lynne Newman, Director General, Fiscal Arrangements, Indigenous Services Canada; and Jessica Sultan, Director

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 6 juin 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 1 (HE), avec vidéoconférence, afin d'examiner le projet de loi C-45, Loi modifiant la Loi sur la gestion financière des premières nations, modifiant d'autres lois en conséquence et apportant une clarification relativement à une autre loi.

Le sénateur David M. Arnot (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Honorables sénateurs et sénatrices, je tiens d'abord à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés aujourd'hui font partie du territoire traditionnel ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe et qu'elles abritent maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur David Arnot de la Saskatchewan et le vice-président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. J'inviterai maintenant les membres du comité ici présents à se présenter en disant leur nom et la province ou le territoire d'où ils viennent.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, Colombie-Britannique.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, Nouveau-Brunswick, le territoire non cédé des Mi'kmaqs.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, Alberta, parc national Banff, territoire visé par le Traité n° 7.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, Nouvelle-Écosse, Mi'kma'ki.

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, Colombie-Britannique, territoire visé par le Traité n° 6.

Le sénateur D. Patterson : Dennis Patterson, Nunavut.

Le vice-président : Merci.

Bienvenue à notre groupe de témoins. Nous recevons, entre autres, le ministre des Relations Couronne-Autochtones, Marc Miller; Christopher Duschenes, directeur général, Institutions autochtones et modernisation de la gouvernance; Philippe Bertrand, gestionnaire, Politique fiscale et préparation à l'investissement; Andrea Dixon, analyste politique principale, Politique fiscale et préparation à l'investissement; Me Andrew Ouchterlony, avocat-conseil, ministère de la Justice Canada; Joanne Wilkinson, sous-ministre adjointe principale, Opérations régionales, Services aux Autochtones Canada; Lynne Newman, directrice générale, Arrangements fiscaux, Services aux

General, Economic Policy Development, Indigenous Services Canada. I would like to thank you all for joining us today. Minister Miller will provide us with remarks for about five minutes or so, followed by a question-and-answer session with the senators. We are advised the minister must leave no later than 9:45 this morning, but the cadre of officials will remain to answer questions. I now invite Minister Miller to give his opening remarks.

Hon. Marc Miller, P.C., M.P., Minister of Crown-Indigenous Relations, Crown-Indigenous Relations: *Kwe Kwe, tansi*, hello. Thank you, Senator Arnot, for recognizing the land that we are on today, and thank you to the committee for the invitation to appear before you to talk about this important legislation to amend the First Nations Fiscal Management Act.

We have been engaging with Indigenous partners, some of whom are present today, for some time on this particular legislation, and the main message we hear is to hurry up and get it done.

This act came into force in 2006, and to date 348 First Nations have chosen to participate, providing them with a framework to assert their jurisdiction in financial management, taxation and access to capital markets. The key word here is choice. First Nations participating in the act have better access to capital, more fiscal powers and better financial management systems. As a result, they're growing their economies and improving socio-economic outcomes for their community members.

Over time, First Nation signatories and the First Nations-led institutions established by the act — namely, the First Nations Financial Management Board, also known as FMB, the First Nations Tax Commission, or FNTC, and the First Nations Finance Authority, also known as the FNFA — have identified numerous ways to improve the act.

[*Translation*]

The proposed amendments would expand and modernize the mandates of the First Nations Tax Commission and the First Nations Financial Management Board to better reflect their current and future activities. They would establish a First Nations Infrastructure Institute that would provide First Nations and other interested Indigenous groups with tools and support to implement and manage their infrastructure. They would also provide First Nations who are participating in the act with the power to make laws to regulate services provided by or on behalf of the First Nations.

Autochtones Canada; et Jessica Sultan, directrice générale, Développement des politiques économiques, Services aux Autochtones Canada. Je tiens à vous remercier tous de vous joindre à nous aujourd'hui. Le ministre Miller prononcera une allocution d'environ cinq minutes, qui sera suivie par une période de questions et de réponses avec les sénateurs. Nous sommes informés du fait que le ministre doit partir au plus tard à 9 h 45 ce matin, mais l'équipe de fonctionnaires restera sur place pour répondre aux questions. J'invite à présent le ministre Miller à présenter sa déclaration liminaire.

L'honorable Marc Miller, c.p., député, ministre des Relations Couronne-Autochtones, Relations Couronne-Autochtones : *Kwe Kwe, tansi*, bonjour. Merci, sénateur Arnot, d'avoir souligné le territoire sur lequel nous nous réunissons aujourd'hui, et merci au comité de m'avoir invité à comparaître pour parler de cet important projet de loi qui vise à modifier la Loi sur la gestion financière des premières nations.

Nous collaborons avec les partenaires autochtones, dont certains sont présents aujourd'hui, depuis quelque temps déjà au sujet de ce projet de loi particulier, et le commentaire qui ressort le plus souvent est « dépêchez-vous, réglez la question ».

Cette loi est entrée en vigueur en 2006, et, jusqu'à maintenant, 348 Premières Nations ont choisi d'y adhérer, obtenant ainsi un cadre leur permettant d'assumer leurs compétences en matière de gestion financière et de taxation, en plus de pouvoir accéder au marché des capitaux. Le mot-clé ici est choix. Les Premières Nations qui adhèrent à la loi profitent d'un accès amélioré aux capitaux, ont plus de pouvoirs financiers et ont de meilleurs systèmes de gestion financière. Ainsi, elles sont en mesure de faire croître leurs économies et d'améliorer les résultats socioéconomiques des membres de leur communauté.

Au fil du temps, les Premières Nations signataires et les institutions dirigées par les Premières Nations créées en vertu de la loi, c'est-à-dire le Conseil de gestion financière des Premières Nations, la Commission de la fiscalité des Premières Nations et l'Autorité financière des Premières Nations ont proposé des façons d'améliorer la loi.

[*Français*]

Les modifications proposées viendront élargir et moderniser les mandats de la Commission de la fiscalité des premières nations et du Conseil de gestion financière des Premières Nations et ainsi mieux refléter leurs activités actuelles et futures. Elles viendront créer l'Institut des infrastructures des Premières Nations, qui aura pour mission de fournir aux Premières Nations et aux autres groupes autochtones intéressés les outils et le soutien pour établir et gérer leurs infrastructures. Elles conféreront aussi aux Premières Nations qui adhèrent à la loi le pouvoir d'adopter des lois pour réglementer les services fournis par les Premières Nations ou en leur nom.

These amendments are being proposed during an important moment in Canada's process of decolonization. As you know, the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act came into force in June 2021, following this committee's thorough study of Bill C-15. Our government as a whole is working with First Nations, Inuit and Métis to implement the United Nations Declaration, and consultations with Indigenous partners have led to the development of a draft action plan.

Some action plan measures identified for my department to work on with partners, such as the FNFMA, include amendments to the Fiscal Management Act and implementing the right to self-determination.

The proposed amendments we're talking about today are key to this work. They would align with the United Nations Declaration, and the Truth and Reconciliation Commission Calls to Action, since they support a fiscal relationship that promotes economic development and Indigenous governance through institutional development.

[English]

Before I finish, I'd like to provide some examples of how this act promotes social change with some stories about First Nations in British Columbia.

Neskonlith First Nation financed a daycare centre that offers Secwepemc cultural activities as its core programming and is open to children of all backgrounds. The circular design is like a traditional winter house, a kekuli, but it acknowledges how children are in the middle to nurture and to be raised in a good way.

'Namgis First Nation achieved Financial Management Systems certification in April 2021, which strengthened their governance capacity. By developing their financial administration law, 'Namgis has more flexibility in regard to meeting the financial and social needs of their community.

Communities are also using financing to build renewable power projects. For example, Sts'ailes First Nation and Taku River Tlingit First Nation have constructed run-of-river electricity generation stations. This will help these communities transition to a more sustainable economy.

Ces modifications sont proposées à un moment important du processus de décolonisation mené au Canada. Comme vous le savez, la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones est entrée en vigueur en juin 2021, après avoir été examinée en profondeur par votre comité dans le cadre du projet de loi C-15. Notre gouvernement, dans son ensemble, collabore avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et des consultations tenues auprès de partenaires autochtones ont permis la rédaction de l'ébauche d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, on invite entre autres mon ministère à travailler avec des partenaires pour régler quelques dossiers, comme la Loi sur la gestion financière des premières nations (LGFPN), notamment en y apportant des modifications et en mettant en œuvre le droit à l'autodétermination.

Les modifications proposées dont nous parlons aujourd'hui sont essentielles pour atteindre cet objectif. Elles sont conformes à la déclaration des Nations unies et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation puisqu'elles soutiennent une relation financière qui favorise le développement économique et la gouvernance autochtone grâce au développement de ces institutions.

[Traduction]

Avant de terminer, j'aimerais donner quelques exemples de la manière dont cette loi favorise le changement social en partageant l'histoire de certaines Premières Nations de la Colombie-Britannique.

La Première Nation de Neskonlith a financé un centre de la petite-enfance dont le programme central est fondé sur des activités culturelles de la nation des Secwepemc et qui accueille des enfants de tous les milieux. L'édifice de forme circulaire rappelle les habitations d'hiver, le kekuli, mais il permet aussi de souligner que les enfants sont au centre de tout afin qu'on prenne soin d'eux, et qu'ils soient bien élevés.

La Première Nation 'Namgis a obtenu la certification du système de gestion financière en avril 2021, ce qui lui a permis de renforcer ses capacités en matière de gouvernance. Grâce à l'adoption de sa loi en matière de gestion financière, la Première Nation 'Namgis peut maintenant faire preuve de plus de souplesse pour répondre aux besoins financiers et sociaux de sa communauté.

Les communautés utilisent aussi les activités de financement pour construire des projets d'énergie renouvelable. Par exemple, la Première Nation des Sts'ailes et la Première Nation des Tlingits de Taku River ont construit des centrales hydroélectriques au fil de l'eau. Ces installations aideront ces communautés à faire la transition vers une économie plus durable.

These are just a few examples, and they exist across Canada of the ongoing work supported by FNFA. It is clear that updating this act will accelerate social change because it puts a number of these instruments directly into the hands of First Nations, as you'll hear from the folks behind me. The proposed amendments we are discussing are an important part of supporting the self-determination in order to build an economy that works for Indigenous communities. In order for Canada to work for everyone, we need an economy that allows prosperity for all, and often that word is used in exclusion of First Nations, Inuit and Metis. In this case, it isn't.

Meegwetch. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you, Minister Miller.

I was remiss in not introducing Karine Tremblay, Senior Policy Analyst, Fiscal Policy and Investment Readiness, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. It is nice to see you.

I will now invite questions from the senators.

Senator D. Patterson: Thank you, minister, for your presentation. I think we all know that this is the end of a very long journey with the FNFA, and this committee has been part of the progress over the years with good support from your government. This bill is very welcome in my view.

I know the good work that has been accomplished. The FNFA has issued over a billion dollars in debentures helping facilitate. You gave some examples, but it helped facilitate the purchase of Clearwater by the Mi'kmaq and empower Indigenous communities to manage their own finances, as you have said.

However, I also know that stable, long-term, dedicated core funding has sometimes been an issue, and there have been concerns about timelines between negotiating for, receiving and needing to spend that money. My question is this: Has your government committed to five- or ten-year core funding agreements for these institutions, A-Base funding?

Mr. Miller: This is a very important question. I think the conclusion and answer to that is that these institutions aren't going anywhere, and their success is proof of that. I know I noted at the beginning that 348 First Nations have been scheduled to the act, and 77 of those have accessed that \$1.6 billion in financing that has put Indigenous big business on the map, which is nice to see across the country.

Il s'agit seulement de quelques exemples, et il en existe partout au Canada, des travaux en cours soutenus par l'Administration financière des Premières Nations, l'AFP. Il ne fait aucun doute que la modernisation de cette loi permettra d'accélérer les changements sociaux, parce qu'elle met un certain nombre de ces instruments directement dans les mains des Premières Nations, comme vous l'entendrez dire par les gens qui me suivront. Les modifications proposées dont nous parlons aujourd'hui jouent un rôle important pour appuyer l'autodétermination des communautés des Premières Nations afin qu'elles puissent bâtir une économie. Pour créer un Canada réellement inclusif, nous avons besoin d'une économie qui permet à tous de prospérer, et souvent, ce mot est utilisé en excluant les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Dans ce cas-ci, ce n'est pas le cas.

Meegwetch. Merci.

Le vice-président : Merci, monsieur le ministre Miller.

Je m'en veux de ne pas avoir présenté Karine Tremblay, analyste politique principale, Politique fiscale et préparation à l'investissement, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Je suis heureux de vous voir.

J'invite maintenant les sénateurs à poser des questions.

Le sénateur D. Patterson : Merci, monsieur le ministre, pour votre exposé. Je pense que nous savons tous que c'est la fin d'une très longue aventure avec l'AFP, et le comité a fait partie des progrès au fil des ans en bénéficiant d'un bon soutien de votre gouvernement. Selon moi, ce projet de loi est très bien accueilli.

Je suis au courant du bon travail qui a été accompli. L'AFP a émis pour plus de 1 milliard de dollars d'obligations, ce qui aide à faciliter les choses. Vous avez donné quelques exemples, mais cela a facilité l'achat de Clearwater par les Mi'kmaq et a donné aux collectivités autochtones les moyens de gérer leurs propres finances, comme vous l'avez dit.

Cependant, je sais aussi que le financement de base stable, à long terme, et réservé a parfois posé problème, et qu'il y a eu des préoccupations au sujet des délais entre la négociation, la réception et la nécessité de dépenser cet argent. Ma question est la suivante : votre gouvernement s'est-il engagé à conclure des ententes de financement de base de 5 ou 10 ans pour ces institutions, un financement de services votés?

M. Miller : C'est une question très importante. Je pense que la conclusion et la réponse à cette question sont que ces institutions sont là pour de bon, et leur réussite en est la preuve. Je sais que j'ai signalé au début que 348 Premières Nations ont été inscrites à l'annexe de la loi, et 77 d'entre elles ont eu accès à ce financement de 1,6 milliard de dollars qui a permis aux grandes entreprises autochtones de se faire connaître, ce que nous sommes heureux de voir d'un bout à l'autre du pays.

We're dedicated as a country and as a government to support all of these institutions with regular, recurring funding. They are often subject to periodic financing reviews. That is work we need to continue on an ongoing basis.

I'll allow Chris Duschenes, perhaps, to add to that. The total funding is about \$66.7 million currently. I think, importantly for the institution, the most important part of this new legislation is the First Nations Infrastructure Institute, also known as FNII, and \$12.4 million over three years.

In terms of A-Base funding, I don't think we are there yet. That is the case for many institutions across government, but I would let Mr. Duschenes qualify that.

Christopher Duschenes, Director General, Indigenous Institutions and Governance Modernization, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you, Mr. Chair and Minister Miller. Thank you for the question, Senator Patterson.

We have secured three years of funding for the launch and operation of the First Nations Infrastructure Institute and five years of funding for the First Nations Financial Management Board, or FMB, and the First Nations Tax Commission, or FNTC. As you are probably aware, the First Nations Finance Authority is, essentially, self-funding.

Those numbers have increased over the years as the mandate of the FMB and FNTC have broadened, so as Minister Miller said, there is periodic review of those numbers to ensure that their operational needs are met. As more First Nations become scheduled to the act, obviously the workload, especially for FMB and FNTC, increases.

Thank you.

Senator D. Patterson: Thanks for that answer.

The act also meets a long-standing request to establish the First Nations Infrastructure Institute, and I'm very pleased to see this. I know it has been a long-standing aim of the folks who are leading this initiative.

My question is this: We have a Canada Infrastructure Bank with an Indigenous component, which has been added recently, and I would like to know how you see the First Nations Infrastructure Institute launching with this other source of

Nous sommes engagés en tant que pays et en tant que gouvernement à soutenir toutes ces institutions au moyen de fonds réguliers et récurrents. Elles font souvent l'objet d'examen financiers périodiques. C'est le travail que nous devons continuer de faire de façon continue.

Je vais peut-être permettre à M. Christopher Duschenes d'ajouter quelque chose à ce sujet. Le financement total s'élève actuellement à environ 66,7 millions de dollars. À mon avis, ce qui est important pour l'institution, la partie la plus importante de cette nouvelle loi, est l'Institut des infrastructures des Premières Nations, aussi appelé IIPN, et 12,4 milliards de dollars sur trois ans.

Pour ce qui est du financement de services votés, je ne pense pas que nous soyons déjà rendus là. C'est le cas pour de nombreuses institutions de l'ensemble du gouvernement, mais je laisserai à M. Duschenes le soin de qualifier cela.

Christopher Duschenes, directeur général, Institutions autochtones et modernisation de la gouvernance, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Merci, monsieur le président et monsieur le ministre Miller. Je vous remercie d'avoir posé la question, sénateur Patterson.

Nous avons obtenu trois ans de financement pour le lancement et le fonctionnement de l'Institut des infrastructures des Premières Nations et cinq ans de financement pour le Conseil de gestion financière des Premières Nations, ou CGFPN, et la Commission de la fiscalité des Premières Nations, ou CFPN. Comme vous le savez probablement, l'Administration financière des Premières Nations est essentiellement autofinancée.

Ces chiffres ont augmenté au fil des ans à mesure que le mandat de la CGFPN et de la CFPN s'est élargi. Par conséquent, comme le ministre Miller l'a dit, ces chiffres font l'objet d'un examen périodique pour que l'on s'assure que leurs besoins opérationnels sont comblés. À mesure que de plus en plus de Premières Nations sont inscrites dans l'annexe de la loi, évidemment, la charge de travail augmente, surtout pour la CGFPN et la CFPN.

Merci.

Le sénateur D. Patterson : Je vous remercie de cette réponse.

La loi répond également à une demande de longue date visant à établir un institut des infrastructures des Premières Nations, et je suis très heureux de le constater. Je sais que c'est un but auquel les gens qui pilotent cette initiative aspirent depuis longtemps.

Ma question est la suivante : nous avons une Banque de l'infrastructure du Canada avec un volet autochtone, qui a été ajouté récemment. J'aimerais savoir comment vous envisagez le lancement de l'Institut des infrastructures des Premières Nations

Indigenous infrastructure funds in the Canada Infrastructure Bank. Has the government figured out who's going to do what, I guess, to be crude about it?

I think the creation of an Indigenous infrastructure component in the Canada Infrastructure Bank is welcome, but I'm just wondering if it needs to be clarified how that funding will work, who will be eligible and what the mandate of the infrastructure institute created by this bill will correspondingly be?

Mr. Miller: How these two institutions work together will be a test of their individual successes. In the past, we've seen the focus of the Canada Infrastructure Bank, I think, unfortunately be on larger projects, and, by their own definition, that has excluded Indigenous projects. Over the last few years, you've seen the Canada Infrastructure Bank adapt — and there are a number of examples that we could provide — to support smaller Indigenous-led projects.

I think the fact that the First Nations Infrastructure Institute — I know Manny Jules behind me is probably jumping to answer this question, so perhaps one of you will ask the same question to him. How they work, really, is not up to the Government of Canada, but I think seeing the need for an infrastructure institute that is focused on Indigenous projects, whether they are ones that are viable on the market or not, is important, because what we're trying to do is not replace but offer alternatives to a grant-based model, which in and of itself cannot close the infrastructure gap that we see across the country.

Always in these projects, the issue of trust is important, so people seeing themselves in the members of the First Nations Infrastructure Institute that will be supported here is important; whereas, they would not, perhaps, see that with respect to the Canada Infrastructure Bank, regardless of their different and diverging mandates. Frankly, I think, as an editorial note, the current Canada Infrastructure Bank could do a better job at tailoring their needs to Indigenous realities. There is room for cooperation, and hopefully they won't be tripping over themselves, but I think fundamentally at the base, they do have different mandates.

It would be important for Manny Jules or Harold Calla to pick up on that. There are, sadly, across the country a number of projects with millions of dollars in assets that are just sitting on the ground, so that trust component and the ability to manage projects could be one of the areas where the First Nations Infrastructure Institute could play an important role.

Senator D. Patterson: Thank you.

avec cette autre source de fonds d'infrastructure autochtone de la Banque de l'infrastructure du Canada. Le gouvernement a-t-il déterminé qui allait faire quoi, je suppose, pour que les choses soient claires?

Je pense que la création d'un volet de l'infrastructure autochtone au sein de la Banque de l'infrastructure du Canada est bienvenue, mais je me demande s'il faut clarifier comment ce financement fonctionnera, qui sera admissible et quel sera le mandat de l'institut des infrastructures créé par ce projet de loi.

M. Miller : La façon dont ces deux institutions travailleront ensemble permettra de mesurer leur réussite individuelle. Dans le passé, la Banque de l'infrastructure du Canada s'est malheureusement concentrée sur des grands projets, ce qui, selon sa propre définition, a exclu les projets autochtones. Au cours des dernières années, la Banque de l'infrastructure du Canada s'est adaptée — et nous pourrions vous donner de nombreux exemples — pour soutenir des projets menés par des Autochtones.

Je pense que le fait que l'Institut des infrastructures des Premières Nations... Je sais que Manny Jules derrière moi se précipite probablement pour répondre à cette question, alors peut-être que l'un d'entre vous lui posera la même question. En réalité, ce n'est pas au gouvernement de décider comment ils fonctionnent, mais je crois qu'il faut un institut des infrastructures axé sur les projets autochtones, qu'ils soient viables sur le marché ou non. C'est important, parce que ce que nous essayons de faire, c'est non pas de remplacer le modèle fondé sur des subventions, mais d'offrir des solutions de rechange, ce qui, en soi, ne peut pas combler l'écart en matière d'infrastructure que nous voyons partout au pays.

Comme toujours dans ces projets, la question de la confiance est importante, et il est important que les gens se voient eux-mêmes dans les membres de l'Institut des infrastructures des Premières Nations qui seront soutenus; alors qu'ils ne verraient pas cela, peut-être, en ce qui concerne la Banque de l'infrastructure du Canada, quels que soient leurs mandats différents et divergents. En toute franchise, je pense que l'actuelle Banque de l'infrastructure du Canada pourrait mieux adapter ses besoins aux réalités autochtones. Il y a de la place pour la coopération, et j'espère qu'ils ne se bousculeront pas, mais je pense que fondamentalement, à la base, ils ont des mandats différents.

Il serait important que Manny Jules ou Harold Calla se penche sur cette question. Malheureusement, il y a partout au pays un certain nombre de projets avec des millions de dollars d'actifs qui restent sur le terrain, de sorte que le volet de la confiance et la capacité de gérer les projets pourraient être l'un des domaines où l'Institut des infrastructures des Premières Nations pourrait jouer un rôle important.

Le sénateur D. Patterson : Merci.

Senator Sorensen: Thanks to everyone for being here today. We don't always see this full of a committee room, and it's certainly a testimony, I think, to the importance of this legislation.

My question is going to be pretty basic, but it is something that I don't personally know the answer to. In our notes, as I understand it, a First Nation must request to be added to the schedule. Minister, I think you said it is by choice; you pointed that out.

I'm curious to know what the process is to request to be part of this. Is there any criteria, other than making the request, in order to be named to the schedule, and how long does that process take?

Mr. Miller: Senator, that's a great question. I'll pass it over.

Senator Sorensen: I thought you might pass it over.

Mr. Miller: I've never had to apply.

We want to make it not burdensome, obviously, and there are criteria that apply. "Choice" is the key word. The suite of tools offered by these important institutions are not for everyone. There are philosophical differences that a number of communities do have. They are not necessarily based on capacity, and some just don't want to be part of it. A lot have, and a lot are striving to, and it is important that we support them. I wanted to underline that before I pass it over to Chris Duschenes, because it isn't for everybody, but it is a matter, fundamentally, of choice. No one is being forced.

Senator Sorensen: Thank you. That's helpful.

Mr. Duschenes: Thank you very much, Mr. Chair, and for the question, senator.

It is a very simple process. Once the community has decided, the Indian Act band submits a band council resolution to the department, and then it goes through the process to be scheduled. For the band council itself, it is not burdensome at all.

Senator Sorensen: Thank you.

Senator Martin: Good morning, minister.

One of the biggest issues that First Nations communities have grappled with and are grappling with is the inability to have their bylaws enforced. Can you explain how Bill C-45 attempts to address this concern for those communities that have signed on to the First Nations Fiscal Management Act?

La sénatrice Sorensen : Je remercie tout le monde d'être ici aujourd'hui. Nos salles de comité ne sont pas toujours aussi pleines, et cela témoigne, je pense, de l'importance de ce projet de loi.

Ma question sera assez simple, mais je ne connais pas personnellement la réponse. Selon nos notes, si j'ai bien compris, une Première Nation doit demander à être ajoutée à l'annexe. Monsieur le ministre, je pense que vous avez dit que c'était par choix; vous l'avez souligné.

Je suis curieuse de savoir quel est le processus pour demander à en faire partie. Y a-t-il des critères, sauf pour formuler la demande, afin d'être inscrit à l'annexe, et combien de temps le processus dure-t-il?

M. Miller : Sénatrice Sorensen, c'est une excellente question. Je vais céder la parole à quelqu'un d'autre.

La sénatrice Sorensen : Je me disais bien que vous feriez cela.

M. Miller : Je n'ai jamais dû faire de demande.

Nous voulons que le processus ne soit pas contraignant, évidemment, et il y a des critères qui s'appliquent. « Choix » est le mot-clé. L'ensemble des outils offerts par ces institutions importantes ne convient pas à tout le monde. Il y a des différences philosophiques dans un certain nombre de collectivités. Elles ne sont pas nécessairement fondées sur la capacité, et certaines ne veulent tout simplement pas en faire partie. Beaucoup l'ont fait, et beaucoup s'efforcent de le faire, et il est important que nous les soutenions. Je tenais à le souligner avant de passer la parole à Chris Duschenes, car ce n'est pas pour tout le monde, mais c'est fondamentalement une question de choix. Personne n'est forcé.

La sénatrice Sorensen : Merci. C'est utile.

M. Duschenes : Merci beaucoup, monsieur le président, et merci d'avoir posé la question, sénatrice Sorensen.

C'est un processus très simple. Une fois que la collectivité a décidé, la bande assujettie à la Loi sur les Indiens soumet une résolution du conseil de bande au ministère, puis elle suit le processus pour être inscrite à l'annexe. Pour le conseil de bande lui-même, ce n'est pas du tout contraignant.

La sénatrice Sorensen : Merci.

La sénatrice Martin : Bonjour, monsieur le ministre.

L'un des principaux problèmes auxquels les collectivités des Premières Nations ont été confrontées — et elles le sont toujours — est l'impossibilité de faire appliquer leurs règlements. Pouvez-vous expliquer comment le projet de loi C-45 tente de réagir à cette préoccupation pour les

Mr. Miller: As a general point, there is actually a very important summit in Ottawa taking place specifically on bylaw enforcement across Indigenous communities. I think the general conclusion — or, at least, the working premise of people going into these meetings — is that applies to apples, Indigenous community to non-Indigenous community with the same type of bylaws, one will be enforced robustly, more often than not in the non-Indigenous community, and less so in the others, for no particular reason. There is nothing in theory prohibiting enforcement under the Indian Act that is a cause for this.

It is jurisdictional wrangling. It is solicitors general tripping over each other and refusal of local enforcement bodies to enforce bylaws.

This is a financial subset of bylaws that are encompassed in this suite of legislation, ones which people are voluntarily subscribing to because they are driven by the communities themselves under the tools that exist under this body of legislation; it allows better enforcement and better efficiency of the actual bylaws. We're talking about financial instruments. There are recourses if you fail to follow bylaws for the benefit of the institutions that are advancing the money.

In my mind, this is a very small example of how self-determination works, because it is voluntary. It is choice-based. You have a suite of predictable bylaws that are, again, financial in nature that people are voluntarily agreeing to. If it is not followed, there are consequences that exist under any financial institution in its ability to call loans or to make sure that provisions are adhered to.

Again, it is a small example of the problem of enforceability of bylaws across Indigenous communities. I wouldn't suggest that this could work for every single situation where a bylaw is not being enforced. For example, there are issues in and around policing that will be the greater subject matter of the conference that is happening this week. It is a very large one. It is a huge issue in Indigenous communities.

Senator Martin: That will be very important.

Another area of concern is clean drinking water. Given the Government of Canada's direct obligation to ensure clean drinking water for Indigenous communities, and given the establishment of the FNII in Bill C-45, how can Canadians and

collectivités qui ont signé la Loi sur la gestion financière des premières nations?

M. Miller : D'une manière générale, il se tient actuellement à Ottawa un sommet très important sur l'application des règlements dans les collectivités autochtones. Je pense que la conclusion générale — ou, du moins, le postulat de travail des personnes qui participent à ces réunions — est que, pour une même collectivité autochtone et une même collectivité non autochtone ayant le même type de règlements, l'un d'entre eux sera appliqué de manière stricte, plus souvent qu'autrement dans la collectivité non autochtone, et moins souvent dans les autres, sans raison particulière. En théorie, rien n'interdit l'application de la Loi sur les Indiens, ce qui explique cette situation.

Ce sont des querelles de compétence, des solliciteurs généraux qui se bousculent les uns les autres et le refus des organismes locaux d'appliquer les règlements.

Il s'agit d'un sous-ensemble financier de règlements qui sont inclus dans cet ensemble législatif, auxquels les gens souscrivent volontairement parce qu'ils sont poussés par les collectivités elles-mêmes grâce aux outils qui existent dans le cadre de cet ensemble législatif; cela permet une meilleure application et une plus grande efficacité des règlements proprement dits. Nous parlons d'instruments financiers. Il existe des recours en cas de non-respect des règlements au profit des institutions qui avancent l'agent.

Selon moi, il s'agit d'un tout petit exemple du fonctionnement de l'autodétermination, parce qu'elle est volontaire. Elle est fondée sur le choix. Vous avez une série de règlements prévisibles qui sont, encore une fois, de nature financière et que les gens acceptent volontairement. S'ils ne sont pas respectés, il existe des conséquences pour toute institution financière en ce qui concerne sa capacité de demander des prêts ou de s'assurer que les dispositions sont respectées.

Encore une fois, ce n'est qu'un petit exemple du problème lié à l'applicabilité des règlements dans les collectivités autochtones. Je ne dis pas que cela fonctionnerait pour chaque situation où un règlement n'est pas appliqué. Par exemple, il y a des questions liées aux services de police qui seront le principal sujet de la conférence qui aura lieu cette semaine. Il s'agit d'un très gros problème. C'est un problème énorme dans les collectivités autochtones.

La sénatrice Martin : Ce sera très important.

Une autre source d'inquiétude est l'eau potable. Vu l'obligation directe du gouvernement du Canada de garantir l'approvisionnement en eau potable des collectivités autochtones, et compte tenu de la création de l'IIPN dans

more importantly, Indigenous communities rest assured the federal government is not downloading that responsibility to the FNII?

Mr. Miller: When it comes to clean drinking water, there is not only a moral imperative, as you said, but a legal one. We have said to Indigenous communities that we are going to get the job done.

What we've seen over the course of the last few years is how complex water is. It may seem simple in a lot of people's mind. You cannot fly in with the army a reverse osmosis machine, and magically things are done. It requires real work within the community to go in and say what is the problem?

There are a variety of examples where simply lifting the boil-water advisory does not address the issue of clean water in the community, whether it's hook-ups to individual homes, real fear of the actual clean drinking water that is coming out, which is not to be understated.

There are communities that have had decades and decades of fear toward the water because they've been on boiled drinking water. Simply lifting it over a period of a year doesn't change the fact that people still revert to bottled water.

It is multifaceted. It is complex. The reality of all this, you've seen it in the various Auditor General reports, is that you can dedicate the capital to building new water plants; it doesn't, by virtue of that same statement, guarantee the lift the boil-water advisory, which is a choice and a decision made by communities.

It is why, for a number of reasons, we have expanded the infrastructure envelope, to make sure that we are having a more comprehensive approach to lifting boil-water advisories, which includes training and properly funding Indigenous water operators.

There was an 80-20 model that we used previously that is now 100% fully federally funded. It is expensive, but it is the right choice, because those people are the pride of their communities. They can easily be poached by a non-Indigenous community to work in their plant for a much higher salary, and why wouldn't they? It shouldn't be a question of water poverty and forcing people into a particular situation; this is about making sure there is a comprehensive approach to getting clean water coming out of the taps.

One of the largest class-action settlements in Canada that is seldom talked about is the safe drinking water class action that provides a multi-billion-dollar settlement for those who have

le projet de loi C-45, comment les Canadiens et, surtout, les collectivités autochtones peuvent-ils être assurés que le gouvernement fédéral ne se décharge pas de cette responsabilité sur l'IIPN?

M. Miller : Pour ce qui est de l'eau potable, il y a non seulement un impératif moral, comme vous l'avez dit, mais un impératif légal. Nous avons dit aux collectivités autochtones que nous allons faire le travail.

Ce que nous avons constaté au cours des dernières années, c'est la mesure dans laquelle l'eau est complexe. Cela peut sembler simple dans l'esprit de beaucoup de gens. On ne peut pas envoyer par avion de l'armée un osmoseur inverse puis que, comme par magie, le problème est réglé. Il faut du vrai travail au sein de la collectivité pour déterminer quel est le problème.

Il y a toutes sortes d'exemples où le simple fait de lever l'avis d'ébullition de l'eau ne règle pas le problème de l'eau potable dans la collectivité, qu'il s'agisse de raccordements à des maisons individuelles ou de la crainte réelle de l'eau potable qui sort, ce qu'il ne faut pas sous-estimer.

Il y a des collectivités où l'on craint l'eau depuis des dizaines d'années, parce que l'on boit de l'eau bouillie. Le simple fait de lever l'interdiction sur une période de un an ne change pas le fait que les gens recourent toujours à l'eau embouteillée.

C'est une question qui comporte de multiples facettes. Elle est complexe. La réalité, vous l'avez vue dans les divers rapports du vérificateur général, c'est que vous pouvez consacrer le capital à la construction de nouvelles usines de traitement de l'eau; cela ne garantit pas, en vertu de la même déclaration, la levée de l'avis d'ébullition de l'eau, qui est un choix et une décision des collectivités.

C'est pourquoi, pour un certain nombre de raisons, nous avons élargi l'enveloppe des infrastructures, pour nous assurer d'adopter une approche plus complète à l'égard de la levée des avis d'ébullition de l'eau, qui comprend de la formation et le financement adéquat des exploitants autochtones de réseaux d'aqueducs.

Nous avons autrefois utilisé un modèle 80-20, qui est maintenant entièrement financé par le gouvernement fédéral. Il est cher, mais c'est le bon choix, parce que ces gens sont la fierté de leurs collectivités. Une communauté non autochtone peut facilement les débaucher afin qu'ils travaillent dans leur usine pour un salaire beaucoup plus élevé, et pourquoi ne le feraient-ils pas? Cela ne devrait pas être une question de pauvreté de l'eau et de forcer des gens à se retrouver dans une situation particulière; il s'agit de s'assurer qu'il existe une approche complète pour que l'eau qui sort des robinets soit propre.

L'un des plus importants règlements de recours collectif au Canada dont on parle rarement est le recours collectif concernant la salubrité de l'eau potable, qui prévoit un règlement de

been affected by not having clean water in their communities, but also provides a multi-billion-dollar investment over a number of years, speaking to that resting reassured that there will be investments in the communities.

As part of that settlement, there is an envelope that is forward-looking for communities who are looking for infrastructure and investments into their communities for safe drinking water. We're down to the short strokes in and around northern Ontario with about two dozen communities who still have boil-water advisories.

Since the beginning of 2015, there have been 130 boil-water advisories lifted. It is something that is significant. Again, we won't be happy until it's all lifted.

Senator McCallum: Welcome to the Senate.

Under the First Nation Land Management administration, land administration is transferred to First Nations once their land codes come into effect. This includes the authority to enact laws with respect to land, environment and natural resources. Is that true?

Mr. Miller: Yes, it is.

Senator McCallum: I'm going to go back to a question that was presented by Senator Martin.

The committee has frequently heard about the challenges First Nations face in enforcing their laws and bylaws. Bill C-45 would provide that a First Nation that has adopted a land code or a First Nation law may use any enforcement measure to enforce a local revenue law, other than a measure to investigate or prosecute a summary conviction offence that is provided in the land code.

At present, there is no nation-to-nation relationship with the First Nations. There is a lack of clarity around natural resources. I had raised in December the issue of the two laws that need to be changed to make bylaws enforceable, and you wouldn't know those; it's the Royal Canadian Mounted Police Act and the Director of Public Prosecutions Act, to make this truly seamless. Otherwise, you have what the Manitoba Keewatinowi Okimakanak, also known as the MKO, calls stranded regimes, which I'm starting to realize happens a lot more than people realize.

I also have a letter from Chief Robert Louie that he is in agreement to clarify federal law based on uncertainty over legal authority. He said that he supports legislation that would include

plusieurs milliards de dollars pour les personnes qui ont été touchées par le fait de ne pas avoir d'eau potable dans leurs collectivités, mais qui prévoit également un investissement de plusieurs milliards de dollars sur un certain nombre d'années, ce qui nous rassure quant au fait que des investissements seront réalisés dans les collectivités.

Dans le cadre de ce règlement, une enveloppe est prévue pour les collectivités qui cherchent des infrastructures et des investissements en matière d'eau potable. Dans le Nord de l'Ontario et ses environs, il ne reste plus que deux douzaines de collectivités qui ont encore des avis d'ébullition de l'eau.

Depuis le début de 2015, environ 130 avis d'ébullition de l'eau ont été levés. C'est important. Encore une fois, nous ne serons pas satisfaits tant qu'ils n'auront pas tous été levés.

La sénatrice McCallum : Bienvenue au Sénat.

Dans le cadre de l'administration de la gestion des terres des Premières Nations, l'administration des terres est transférée aux Premières Nations une fois que leurs codes fonciers entrent en vigueur. Cela comprend le pouvoir d'adopter des lois concernant les terres, l'environnement et les ressources naturelles. Est-ce vrai?

M. Miller : Oui.

La sénatrice McCallum : Je vais revenir à une question qui a été posée par la sénatrice Martin.

Le comité a souvent entendu parler des défis auxquels les Premières Nations sont confrontées pour faire appliquer leurs lois et leurs règlements. Le projet de loi C-45 prévoit qu'une Première Nation qui a adopté un code foncier ou une loi des Premières Nations puisse utiliser toute mesure d'application de la loi pour faire appliquer une loi locale sur le revenu, autre qu'une mesure d'enquête ou de poursuite pour une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire prévue dans le code foncier.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de relation de nation à nation avec les Premières Nations. Il y a un manque de clarté au sujet des ressources naturelles. J'avais soulevé en décembre la question des deux lois qui devaient être changées pour rendre les règlements applicables, et vous ne les connaissez pas; c'est la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada et la Loi sur le directeur des poursuites pénales, pour que tout se passe vraiment sans heurts. Autrement, il y a ce que la Manitoba Keewatinowi Okimakanak, aussi appelée MKO, appelle des régimes laissés en plan, ce qui, je commence à m'en rendre compte, se produit beaucoup plus souvent qu'on ne le pense.

J'ai également une lettre du chef Robert Louie qui dit être d'accord pour clarifier la loi fédérale en raison de l'incertitude entourant l'autorité juridique. Il a dit qu'il appuyait une mesure

a reference to enforcement of First Nations laws recognized under the authority of self-government agreements which have been approved by acts of Parliament, including the Westbank First Nation's self-government agreement.

When you have that, how will the enforcement work with this group?

Mr. Miller: Senator McCallum, it's an excellent question. I think when people talk about enforcement, they can mean a number of things. Is it the court system that underserves Indigenous peoples that cannot enforce the issuance of a summons or of a citation under a particular band council bylaw?

Is it the local police of jurisdiction, which is often provincially administered, that refuses to go into a community, sometimes with respect to the grave violation of a quasi-criminal or criminal-type bylaw, even criminal enforcement for that matter which is not an issue for bylaws?

Is it the ability to enforce and give teeth to the laws that exist under a particular set of legislative tools like this one? The team can speak about how that would work, other than those that start to look like quasi-criminal or criminal-type summons. Some of the modifications you have proposed, I wouldn't suggest being the only ones if we were to make changes, because a lot has to do with that jurisdiction overlapping and these grey areas that have been created and are often not the fault of Indigenous communities.

I sometimes think it's quite clear where enforcement can occur and should occur, and it doesn't because people refuse to do that. This is work that we need do with the solicitors general in the provinces, and work that will we'll be discussing this week at the summit, in fact, dealing with enforcement of bylaws and enforcement generally.

How this would work under the act, as I mentioned earlier in my response to Senator Martin, is that there are a number of recourses that the institutions or the band council could take if there is an inability for individual members to comport themselves according to the terms of the bylaws.

Mr. Dushenes: This is quite a small tranche, but very important. It gives the authority to apply to the courts of competent jurisdiction equivalent to any other level of government but for very specific purposes under the First Nations Land Management Act, as you mentioned, and now under the First Nations Fiscal Management Act. It is an important step in that direction, but as Minister Miller mentioned, there is a large conference going on this week about

législative qui inclurait une référence à l'application des lois des Premières Nations reconnues en vertu des accords d'autonomie gouvernementale qui ont été approuvés par des lois du Parlement, y compris l'accord d'autonomie gouvernementale de la Première Nation de Westbank.

Dans ce cas, comment l'application de la loi fonctionnera-t-elle avec ce groupe?

M. Miller : Sénatrice McCallum, c'est une excellente question. Je pense que lorsque les gens parlent d'application de la loi, ils veulent dire un certain nombre de choses. Est-ce le système judiciaire qui ne sert pas les intérêts des peuples autochtones incapables de faire respecter la délivrance d'une assignation à comparaître ou d'une citation en vertu d'un règlement du conseil de bande?

Est-ce la police locale, souvent administrée par la province, qui refuse de se rendre dans une collectivité, parfois en cas de violation grave d'un règlement quasi criminel ou de type criminel, voire même d'application de la loi au criminel, ce qui n'est pas un problème au chapitre des règlements?

Est-ce la capacité de faire appliquer les lois qui existent en vertu d'un ensemble particulier d'outils législatifs comme celui-ci et de leur donner du mordant? L'équipe peut parler de la façon dont cela fonctionnerait, à l'exception de ceux qui commencent à ressembler à des citations à comparaître quasi criminelles ou de type criminel. Je ne pense pas que certaines des modifications que vous avez proposées soient les seules si nous devons apporter des changements, parce que beaucoup ont à voir avec le chevauchement des compétences et les zones grises qui ont été créées et qui, souvent, ne sont pas la faute des collectivités autochtones.

Je pense parfois qu'il est tout à fait clair que l'on peut et que l'on doit faire respecter les lois, mais que ce n'est pas le cas parce que les gens refusent de le faire. C'est un travail que nous devons faire avec les solliciteurs généraux des provinces, et le travail dont nous discuterons cette semaine au sommet, en fait, portera sur l'application des règlements et l'exécution de la loi en général.

La façon dont cela fonctionnerait dans la loi, comme je l'ai mentionné plus tôt dans ma réponse à la sénatrice Martin, c'est qu'il y a un certain nombre de recours dont disposeraient les institutions ou le conseil de bande si les membres individuels sont incapables de respecter les conditions des règlements.

M. Dushenes : C'est une tranche assez petite, mais très importante. Cela donne le pouvoir de s'adresser aux tribunaux compétents équivalant à tout autre ordre de gouvernement, mais à des fins très précises en vertu de la Loi sur la gestion des terres des premières nations, comme vous l'avez mentionné, et maintenant en vertu de la Loi sur la gestion financière des premières nations. C'est un pas important dans cette direction, mais comme le ministre Miller l'a mentionné, une grande

enforcement that will be dealing with a much broader range of issues that eventually we hope to have addressed as well through other means.

Senator McCallum: I think my concern is that people aren't made to expect that the system will work, and they came across with what happened with COVID in that the chiefs couldn't enact their bylaws. We don't set up that expectation that they're enforceable. Really, there are gaps that exist.

Mr. Miller: Often the argument has been that when it comes to banishment or preventing people from going into the communities that there are constitutional issues around that. It's a gross mischaracterization of the scope of the problem.

What we saw during COVID is that you could impose a curfew — whatever you thought about it — in downtown Montréal, but you couldn't necessarily have band council bylaws that were creating access points into communities or a systematized way of screening people be enforceable and you had to rely on a few burly people standing on the road going into the community essentially saying that we're the local community members who are trying to protect our own people. That's not an ideal way of making sure people respect it.

It wasn't only just the risk of COVID or people passing through for whatever reason, it also had to deal with drugs and supply of drugs as well. That's a larger issue that is actually resulting in deaths in communities, which is in part due to the inability to enforce bylaws. It is a serious issue.

The Deputy Chair: Thank you, I want to get all the senators in on first round if we can.

Senator Greenwood: Thank you to the witnesses for being here this morning. It's great to have you and all the folks that are here.

I have a general question. I know this piece of legislation went quickly through the House and came to us. I am wondering, as this was being created, there had to have been some thinking about potential challenges or pitfalls as we move through it. It could be conceptually or in implementation, just thinking through those. I am wondering about what some of those challenges are.

As a supplemental question, what are some of the reasons that a First Nation might choose not to participate in this act?

conférence se tient cette semaine au sujet de l'exécution de la loi qui portera sur un éventail beaucoup plus vaste de problèmes que nous espérons pouvoir régler par d'autres moyens.

La sénatrice McCallum : Je pense que ce qui m'inquiète, c'est que les gens ne s'attendent pas à ce que le système fonctionne, et c'est ce qui s'est passé avec la COVID, dans la mesure où les chefs n'ont pas pu adopter leurs règlements. Nous ne faisons pas en sorte qu'ils soient applicables. En réalité, il existe des lacunes.

M. Miller : On a souvent fait valoir que, lorsqu'il s'agit de bannir des gens ou d'empêcher des gens de se rendre dans les collectivités, cela soulève des questions constitutionnelles. C'est une grossière déformation de l'ampleur du problème.

Ce que nous avons vu durant la COVID, c'est que vous pouvez imposer un couvre-feu — peu importe ce que vous en pensez — dans le centre-ville de Montréal, mais vous ne pourriez pas nécessairement avoir des règlements de conseil de bande qui créeraient des points d'accès dans les collectivités ou une façon systématique de filtrer les gens, et il fallait compter sur quelques personnes costaudes qui se tenaient sur la route et se rendaient dans la collectivité en disant essentiellement: nous sommes les membres de la collectivité locale qui essaient de protéger notre propre peuple. Ce n'est pas la meilleure façon de s'assurer que les gens respectent la loi.

Il s'agissait non seulement du risque de COVID ou de personnes de passage pour quelque raison que ce soit, mais aussi de la drogue et de l'approvisionnement en drogues. Il s'agit d'un problème beaucoup plus vaste qui entraîne des décès dans les collectivités et qui est en partie dû à l'incapacité d'appliquer les règlements. C'est un problème grave.

Le vice-président : Merci, si nous le pouvons, je veux que tous les sénateurs participent au premier tour.

La sénatrice Greenwood : Je remercie les témoins d'être présents ce matin. C'est un plaisir de vous recevoir, vous ainsi que toutes les personnes présentes.

J'ai une question d'ordre général. Je sais que ce texte législatif est rapidement passé par la Chambre et qu'il nous est parvenu. Je me demande si, au cours de son élaboration, il y a eu une réflexion sur les défis ou les obstacles qui pourraient survenir au fur et à mesure que nous avançons dans sa mise en œuvre. Qu'il s'agisse de la conception ou de la mise en œuvre, il est simplement question d'y réfléchir. Je me demande quels sont ces défis.

À titre de question complémentaire, quelles sont les raisons pour lesquelles une Première Nation pourrait choisir de ne pas participer à cette loi?

Mr. Miller: There's a small one and a big one. The small one is actually also a big one, because I have been a big cheerleader for the First Nations Infrastructure Institute for years and I'm also disappointed. There are reasons for that, the historic response to COVID and priorities that financially go in different directions, but it was frustrating not to see a dedicated First Nations Infrastructure Institute supported by the government until a few years ago. I was happy for Manny Jules and for the team who put so much work and thought into it. There's a role here to — not move away from it, because the grant-based model is not going to go away, there is too much of an infrastructure gap in Canada to support any argument to the effect that we have to keep investing, and some projects aren't viable without a direct infusion of cash and they are game-changers in communities. But there is a role for a First Nations-led institute to be part of this and be driving this. It closes that lack-of-confidence gap so that there is a little more trust in getting projects done in the sense that these aren't federal government ideas of the day but one's coming from communities. I am really happy for that.

Conceptually, when you talk about these — and I'll joke a bit about it — the leader of the opposition said this was the first common sense set of legislation the government had done, which immediately made me question whether we'd done the right thing. Anyway, I think you all know what I am talking about. It's nice to have the endorsement of all of the parties, frankly, and for this to be a less partisan thing.

The reality is that this is not something for everyone. This is very much a western-based form of leveraging capital, and when you talk about some of the challenges that we face as a government on profound issues — even the Supreme Court of Canada has struggled with this. They have said the title exists but not what it consists of, other than broad brush strokes. When you talk about reconstituting Indigenous laws, identities and ways of being, there are few examples where that has congealed into an enforceable set of laws that is truly Indigenous-led and Indigenous-based that is different and distinct from the Western model, because we have spent our entire historical existence trying to crush those models with various levels of success.

I think reconstituting those laws and supporting communities that are reconstituting their own idea of land, identity and title, with some cutting-edge work being done to the credit of Indigenous communities in B.C. and, frankly, across Canada. Communities know what the land is, they know who the custodians of the land are, but legal enforceability as we would

M. Miller : Il y a deux raisons, une plus importante que l'autre. Celle de moindre importance est en fait aussi importante, parce que j'ai été un grand défenseur de l'Institut des infrastructures des Premières Nations pendant des années et je suis également déçu. Il y a deux raisons à cela, la réponse historique à la COVID et les priorités qui vont dans des directions différentes financièrement, mais il était frustrant de ne pas voir un institut des infrastructures des Premières Nations soutenu par le gouvernement jusqu'à quelques années. J'ai été heureux pour Manny Jules et pour l'équipe qui y a mis tant de travail et de réflexion. Il y a un rôle à jouer ici, sans s'en éloigner, car le modèle fondé sur les subventions ne va pas disparaître. Le déficit d'infrastructure au Canada est trop important pour que l'on puisse soutenir l'argument selon lequel nous devons continuer à investir, et certains projets ne sont pas viables sans une injection directe d'argent, alors qu'ils changent la donne dans les communautés. Cependant, un institut dirigé par les Premières Nations a un rôle à jouer dans ce domaine et devrait mener le bal. Ça permet de combler le manque de confiance et de mener les projets à bien avec un peu plus de confiance, dans la mesure où il s'agit non pas de la saveur du jour au gouvernement fédéral, mais d'idées provenant des communautés. Je m'en réjouis.

D'un point de vue conceptuel, lorsqu'on parle de ces mesures — et je vais plaisanter un peu à ce sujet — le chef de l'opposition a déclaré qu'il s'agissait du premier ensemble de mesures législatives ayant du bon sens que le gouvernement avait adopté, ce qui m'a immédiatement mené à me demander si nous avions fait ce qu'il fallait faire. Quoi qu'il en soit, je pense que vous savez tous de quoi je parle. Il est agréable d'avoir le soutien de tous les partis, franchement, et que ce soit une affaire moins partisane.

La réalité, c'est que ce n'est pas quelque chose qui convient à tout le monde. Il s'agit d'une forme très occidentale d'obtention des capitaux, et lorsque vous parlez de certains des défis auxquels nous sommes exposés en tant que gouvernement sur des questions capitales... même la Cour suprême du Canada a rencontré des difficultés sur ce plan. Elle a déclaré que le titre existait, mais pas en quoi il consistait, si ce n'est dans les grandes lignes. Lorsqu'on parle de reconstituer les lois, les entités et les modes de vie autochtones, il y a peu d'exemples où cela s'est concrétisé par un ensemble de lois applicables, véritablement dirigées par les Autochtones et fondées sur les Autochtones, différentes et distinctes du modèle occidental, parce que nous avons passé toute notre existence historique à essayer d'écraser ces modèles avec plus ou moins de succès.

Je pense qu'il faut reconstituer ces lois et soutenir les communautés qui reconstituent leur propre idée de la terre, de l'identité et du titre, grâce à un travail de pointe réalisé au profit des communautés autochtones en Colombie-Britannique et, franchement, dans tout le Canada. Les communautés savent ce qu'est la terre, elles savent qui en sont les gardiens, mais

use in our models has been non-existent and to the detriment of the communities.

There is real suspicion that this is an attempt to municipalize, for example, the type of relationship and move away from a nation-to-nation relationship. I think when you realize that this is an issue of the fundamental choice of communities, it has to remain an element of choice. I deeply respect those communities that choose not to do so, and I also respect those who have put a lot of work into making sure that they are trying to advance their communities and the prosperity of their communities. Trying not to shove a square peg into a round hole has been, I think, the real challenge in making sure that we are putting together a suite of legislative options that don't have to be followed, but if they are, can contribute to Indigenous excellence and there are some really neat examples of Indigenous prosperity around the country.

In my job, I have to spend a good chunk of it questioning every single choice I make and every decision I make, wondering whether I am not recreating a social model that has been designed to oppress. Obviously, you always have to, but it's a reflection anyone in my position needs to have as a sanity check.

Senator Coyle: Thank you, minister, and to the officials for your testimony and for being with our Senate committee this morning. We welcome this next step on the decolonization journey, as you have identified it, and accelerating the government's response to that road map toward self-determination that was forged by Indigenous leaders is so important. I really see this First Nations Infrastructure Institute as a welcome milestone, so I will start there.

I'm going to ask you a question in an area that we haven't delved into too much yet. If passed, Bill C-45, as I understand it, would add new data collection and analysis and publication authorities for the First Nations Tax Commission, the First Nations Financial Management Board and the new First Nations Infrastructure Institute. Could you elaborate on the data collection aspect mentioned in the proposed amendments? What additional data is expected to be collected, and how would you see this data contributing to evidence-based decision making and planning?

I will probably ask the same question to the next panel, but what do you see this as?

l'applicabilité juridique, telle que nous l'utilisons dans nos modèles, est inexistante et nuit aux communautés.

On soupçonne réellement qu'il s'agit d'une tentative de municipaliser, par exemple, le type de relation et de s'éloigner d'une relation de nation à nation. Je pense que lorsqu'on se rend compte qu'il s'agit d'une question de choix fondamental des communautés, il faut que cela reste un élément de choix. Je respecte profondément les communautés qui choisissent de ne pas le faire, et je respecte également celles qui ont fait beaucoup d'efforts pour s'assurer qu'elles essaient de faire progresser et prospérer leur communauté. Nous efforcer de ne pas résoudre la quadrature du cercle : voilà, je pense, le véritable défi que nous avons dû relever pour nous assurer que nous mettions en place une série d'options législatives qui ne sont pas obligatoires, mais qui, si elles le sont, peuvent contribuer à l'excellence autochtone, et il y a des exemples vraiment remarquables de prospérité autochtone dans tout le pays.

Dans le cadre de mon travail, je dois passer une bonne partie de mon temps à remettre en question chacun de mes choix et chacune de mes décisions, en me demandant si je ne suis pas en train de recréer un modèle social qui a été conçu pour opprimer. Évidemment, il faut toujours le faire, mais c'est une réflexion que toute personne à ma place doit avoir pour vérifier le bien-fondé.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie, monsieur le ministre, ainsi que vos adjoints, de votre témoignage et de votre présence au comité ce matin. Nous nous réjouissons de cette nouvelle étape sur la voie de la décolonisation, et comme vous l'avez dit, il est très important que le gouvernement accélère sa réponse à la feuille de route vers l'autodétermination qui a été élaborée par des dirigeants autochtones. Je considère que l'Institut des infrastructures des Premières Nations est une étape importante, et c'est pourquoi je commencerai par là.

Je vais vous poser une question au sujet d'un domaine que nous n'avons pas encore trop approfondi. S'il est adopté, le projet de loi C-45, si je comprends bien, octroierait de nouveaux pouvoirs de collecte, d'analyse et de publication de données pour la Commission de la fiscalité des Premières nations, le Conseil de gestion financière des Premières Nations et le nouvel Institut des infrastructures des Premières Nations. Pourriez-vous nous en dire plus sur l'aspect de la collecte des données mentionné dans les amendements proposés? Quelles sont les données supplémentaires qui devraient être recueillies, et comment pensez-vous que ces données contribueront à la prise de décisions ainsi qu'à la planification fondée sur des données probantes?

Je poserai probablement la même question au prochain groupe, mais quelle forme cela pourrait-il prendre, selon vous?

Mr. Miller: To paraphrase my predecessor, Carolyn Bennett, it's hard to mend what you can't measure, and, clearly, in a lot of these so-called evidence-based approaches, the evidence is often quite thin.

I think the constant gathering of data — and there is a very important overarching discussion on Indigenous data sovereignty and the ability to control your own data over your own people that is an important element of it, but this, I believe, will enhance it.

The measures in these proposed amendments will allow more gathering of information to see whether these measures are truly efficient and whether they are working. We have certainly seen in taxation areas where things work, and things work less. That will be important for people to have that information and to gather that information with the tools that are in the proposed amendment so that they can measure and reassess, as the case may be.

In Indigenous communities, more so, perhaps, than — although, you hear it in non-Indigenous Canada that taxation is a hot issue, and it is something that we have to constantly measure to see its efficiency and desirability.

Senator Tannas: Thank you for being here, minister.

I'm sure members here and senators, in general, work hard to get the law passed and into the books as quickly as possible. This particular institution has been an incredible success. In my ten years here, it's probably one of the most heart-warming things I can look back on and say I watched the progress of this institution, being led by the dream team from British Columbia, in all the efforts of Mr. Calla, Mr. Jules and others. It is just remarkable to see.

We have an institution now that is really looking at governance and the economic matters like finance, infrastructure, taxation and land use. My question to you, minister, given the success of this, what are you thinking about, and what are you and your folks looking to initiate in other areas where Indigenous-led institutions are sorely needed, such as education, health and justice? Are there any green shoots in those areas that you could share with us, or is this some kind of a one-off miracle that won't easily be replicated, and there is nothing on the horizon?

Mr. Miller: I think calling it a “miracle,” with all the work that has been put into it, it has been a lot of hard work, like you said, over almost two decades to get to a space where we are

M. Miller : Pour paraphraser ma prédécesseure, Carolyn Bennett, il est difficile de réparer ce que l'on ne peut pas mesurer et, de toute évidence, dans un grand nombre de ces approches soi-disant fondées sur des preuves, les preuves sont souvent très minces.

Je pense que la collecte constante de données — et il y a une discussion générale très importante sur la souveraineté des données autochtones et la capacité d'un peuple de contrôler ses propres données — est un élément important, mais je pense que cela va s'améliorer.

Les mesures contenues dans les amendements proposés permettront de recueillir davantage d'information afin d'établir si ces mesures sont réellement efficaces et si elles fonctionnent. Dans le domaine de la fiscalité, nous avons certainement constaté que certaines mesures fonctionnent, et d'autres, moins. Il sera important que les gens aient accès à ces informations et qu'ils les rassemblent à l'aide des outils prévus dans l'amendement proposé afin de pouvoir mesurer et réévaluer, le cas échéant.

Dans les communautés autochtones, plus encore peut-être que... même si l'on entend dire dans le Canada non-autochtone que la fiscalité est un sujet brûlant et qu'il faut constamment en mesurer l'efficacité et la nécessité.

Le sénateur Tannas : Merci de votre réponse, monsieur le ministre.

Je suis sûr que les sénateurs et sénatrices ici et en général travaillent fort pour que la loi soit adoptée et qu'elle entre en vigueur le plus rapidement possible. Cette institution a connu un succès incroyable. Depuis les 10 années que je suis ici, c'est probablement l'une des choses les plus réconfortantes auxquelles je peux repenser, et dire que j'ai observé le progrès de cette institution dirigée par l'équipe de rêve de la Colombie-Britannique grâce à tous les efforts de M. Calla, de M. Jules ainsi que d'autres personnes. C'est tout simplement remarquable.

Nous avons maintenant une institution qui s'occupe vraiment de la gouvernance et des questions économiques telles que les finances, les infrastructures, la fiscalité et l'utilisation des terres. Ma question, monsieur le ministre, est la suivante : étant donné le succès de cette initiative, à quoi pensez-vous et qu'est-ce que vous et vos collaborateurs envisagez de mettre en place dans d'autres domaines où les institutions dirigées par les Autochtones font cruellement défaut, comme l'éducation, la santé et la justice? Y a-t-il des projets en cours dans ce domaine dont vous pourriez nous parler ou s'agit-il d'une sorte de miracle ponctuel qui ne sera pas facile à reproduire et une situation où rien d'autre n'est prévu?

M. Miller : Je pense qu'appeler cela un « miracle », avec tout le travail qui a été accompli... un travail acharné, comme vous l'avez dit, ça a été accompli sur presque deux décennies pour que

celebrating — as mentioned by Senator D. Patterson — Indigenous big business. There is a tendency to talk about Indigenous small and medium business in an almost belittling fashion, but Clearwater has put Indigenous big business on the map. There have been a couple of others. There are probably a couple that preceded it, but I have forgotten.

With record revenue and profit in Clearwater this year, you see Indigenous peoples can exceed non-Indigenous businesses, and that's kind of cool to see, and I think it has been an inspiration to communities that don't have fishing as part of their own livelihood, because they see some of their brothers and sisters across Canada that are really succeeding.

It's not for everyone, but when you ask me about where I see green shoots, you see them in areas that you wouldn't necessarily expect as government, and nor should you, because the government dictating the pace has had repercussions that have been measurably poor.

For example, when we make large legal settlements with communities for historic harm, I have often heard — and you expect to not talk to people for a few weeks as they celebrate something that is really transformational for their community, but sometimes the next thing you hear is, “Well, how do we move on self-governance, and how do we move on a modern treaty to really embody our relationship and move forward?” Because that historical trust gap has been bridged through a settlement of a claim, for example, that has sometimes been unresolved for a hundred years.

So there are offshoots. When you see these large sums of money being resolved for years and years of harm, these aren't one-offs, and they do spring trust in a relationship, and they do propel discussions about self-governance and about autonomy, which is at the heart of this, people taking care of their own. And we've seen as a proof point through COVID that when Indigenous communities have the resources, they can have better results in fighting something like a historic pandemic than we have for the rest of Canada, and that is demonstrably proven by statistics when you look at mortality rates.

They are occurring all over the spectrum of Indigenous engagement. Where I would like to see more work being done — and I think the Minister of Justice would agree with me — is on Indigenous justice, and that's something where you see a lot of demand and a lot of work being done.

I think you described it well; you do see shoots popping up.

nous puissions en arriver où nous célébrons — comme l'a mentionné le sénateur Patterson — les grandes entreprises autochtones. On a tendance à parler de petites et moyennes entreprises autochtones d'une manière presque méprisante, mais Clearwater a fait connaître les grandes entreprises autochtones. Il y en a eu quelques autres. Il y en a probablement eu deux ou trois avant, mais j'ai oublié.

Avec des revenus et des profits records à Clearwater cette année, on voit que les peuples autochtones peuvent dépasser les entreprises non autochtones, et c'est plutôt génial à voir, et je pense que c'est une source d'inspiration pour les communautés dont la pêche ne fait pas partie des moyens de subsistance, parce qu'elles voient certains de leurs frères et sœurs à travers le Canada qui réussissent réellement.

Ce n'est pas pour tout le monde, mais si vous me demandez où je vois des signes d'espoir, je pense que vous les verrez dans des domaines où l'on ne s'attendrait pas nécessairement à voir au gouvernement, et vous ne devriez pas non plus vous y attendre parce que le gouvernement dictant le rythme a entraîné des repercussions qui ont clairement été mauvaises.

Par exemple, lorsque nous concluons des accords juridiques importants avec des communautés pour des préjudices historiques, j'ai souvent entendu dire... et vous vous attendez à ne pas parler aux gens pendant quelques semaines alors qu'ils célèbrent quelque chose qui a vraiment transformé leur communauté, mais parfois, la chose suivante que vous entendez c'est : « Eh bien, comment allons-nous progresser vers l'autonomie, et comment allons-nous avancer vers un traité moderne qui représente réellement notre relation et progresser? » Parce que ce fossé au chapitre de la confiance historique a été comblé par le règlement d'une revendication, par exemple, qui est restée en suspens pendant une centaine d'années.

Il y a donc des retombées. Lorsqu'on voit que des montants importants sont dégagés pour des années et des années de préjudice, il ne s'agit pas de cas isolés, et cela fait naître la confiance dans une relation et avancer les discussions sur l'autonomie gouvernementale, qui sont au cœur de cette question. Les gens prennent soin de leurs proches. La COVID nous a permis de constater que, lorsque les communautés autochtones disposent des ressources nécessaires, elles peuvent obtenir de meilleurs résultats que le reste du Canada dans la lutte contre une pandémie historique comme le démontrent les statistiques relatives au taux de mortalité.

Cela survient dans tout le spectre de l'engagement autochtone. Là où j'aimerais que l'on travaille davantage — et je pense que le ministre de la Justice serait d'accord avec moi — c'est dans le domaine de la justice autochtone, et c'est un domaine où il y a beaucoup de demandes et beaucoup de travail.

Je pense que vous l'avez bien décrit; vous voyez effectivement des bourgeons apparaître.

The Deputy Chair: Minister, I have two senators that have questions if you can indulge two more questions. One is from Senator Hartling, and one is from Senator Klyne.

Senator Hartling: Minister Miller, I'm fine. I think you had to leave.

Mr. Miller: I have a cabinet meeting, so I may get in trouble.

Senator Hartling: There are other people, I am sure, who can answer the questions, if you need to go.

Mr. Miller: Thank you.

The Deputy Chair: Senator Klyne, would you like to get a chance, since you are leading this bill in the Senate?

Senator Klyne: While we have him here, and I know you're in a rush, and I apologize for being late, but welcome.

I have a broad question, and it's with some breadth, but I want to get into a little bit of depth on it, so the question is for you, Minister Miller.

Bill C-45 furthers economic reconciliation going hand in hand with rights recognition, economic and social equity rights included under the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, also referred to as UNDRIP. Can you please speak a little bit about how you envision economic reconciliation proceeding in Canada in the years ahead, going together with UNDRIP, and there are particularly exciting aspects for all of us, such as critical minerals for mission net zero?

Can you comment on that but also speak to the links between Bill C-45 restoring self-determination, including trade and commerce, and how in the process it will benefit not just Indigenous peoples but lead to shared opportunities and benefits for the entire country?

Mr. Miller: That is a good question, and I think we could probably spend a couple of hours on this, Senator Klyne, but this is self-determination in action. When you talk about a partner, and we talk about a nation-to-nation relationship and a partner like the Government of Canada, in the work that I do on a daily basis, paying bills that have been due for about a hundred years is very important in bridging the trust between Canada and a number of Indigenous communities. Indeed, this is something that we're doing in record amounts, but it needs to be seen in that optic, because how do you trust a financial partner who doesn't pay their bills? And that has been the story of Canada since the beginning of, in particular, the signing of the numbered treaties and with all the treaties that we have signed. It is something that has contributed to the undercapitalization of communities and their maintenance in poverty.

Le vice-président : Monsieur le ministre, j'ai deux sénateurs qui ont des questions à poser, si vous pouvez les autoriser à poser deux questions supplémentaires. L'une est posée par la sénatrice Hartling et l'autre par le sénateur Klyne.

La sénatrice Hartling : Monsieur Miller, c'est parfait. Je pense que vous deviez partir.

M. Miller : J'ai une réunion du Cabinet, je risque donc d'avoir des ennuis.

La sénatrice Hartling : Je suis sûre que d'autres personnes peuvent répondre à ces questions si vous avez besoin de partir.

M. Miller : Merci.

Le vice-président : Sénateur Klyne, aimeriez-vous vous exprimer, puisque vous pilotez ce projet de loi au Sénat?

Le sénateur Klyne : Pendant qu'il est ici... Je sais que vous êtes pressé et je m'excuse d'être en retard, mais je vous souhaite la bienvenue.

J'ai une question générale, et elle est assez large, mais je veux l'approfondir un peu. Ma question s'adresse donc à vous, monsieur le ministre.

Le projet de loi C-45 favorise la réconciliation économique de pair avec la reconnaissance des droits, des droits à l'équité économique et sociale énoncés dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, également appelée DNUDPA. Pouvez-vous nous parler un peu plus de la façon dont vous envisagez la réconciliation économique au Canada dans les années à venir, en lien avec la DNUDPA, et les aspects particulièrement excitants pour nous tous, comme les minéraux importants pour la carboneutralité?

Pouvez-vous commenter cela, mais aussi parler des liens entre le projet de loi C-45 qui rétablit l'autodétermination, y compris les échanges et le commerce, et de la manière dont ce processus non seulement profitera aux peuples autochtones, mais conduira à des possibilités et des avantages partagés dans tout le pays?

M. Miller : C'est une bonne question, et je pense que nous pourrions sans doute en discuter pendant quelques heures, sénateur Klyne, mais c'est l'autodétermination à l'œuvre. Lorsque vous parlez d'un partenaire et que nous parlons d'une relation de nation à nation et d'un partenaire comme le gouvernement du Canada, dans le travail que je fais au quotidien, payer les factures qui auraient dû l'être depuis des centaines d'années est très important pour ranimer la confiance entre le Canada et un certain nombre de communautés autochtones. En effet, c'est quelque chose que nous faisons, et ce sont de gros montants, mais on doit le voir ainsi, parce que comment pouvez-vous faire confiance à un partenaire financier qui ne paie pas ses factures? Et c'est ce que fait le Canada depuis le début, depuis en particulier qu'il a signé les traités numérotés et tous les traités que nous avons signés. C'est quelque chose qui a contribué à la

So when I talk about economic reconciliation, I am very conscious of the fact that it can't be used as a catch phrase. For someone to walk into the most prosperous community in Canada and say, "This is how everyone else needs to behave," it really has to be driven by communities themselves and work with the Government of Canada in an atmosphere of trust with the tools that are available and the tools that are being built by communities themselves.

It would be odd to see everything even across the country. People would probably scratch their heads as to why that is. There is a lot going on that, first and foremost, starts with Canada recognizing its historical duties to Indigenous communities, but also making sure that they do have, apples to apples, the levers available for them to thrive, whether that's breaking down barriers or truly respecting Supreme Court decisions when you talk about moderate livelihoods or all of the instruments that are available to them under treaties that have not been respected; also, financially with respect to instruments where they do not have access to capital that would be available to people simply by virtue that they are non-Indigenous.

That is some of the discussion we have had in and around the Canada Infrastructure Bank, and how it would mesh with the First Nations Infrastructure Institute and how that is perceived, generally, in the public eye. You touched on that when you asked your question.

A number of communities in and around Canada are drivers of economic activities for the non-Indigenous communities around them and not the reverse. That is important to know. They are large employers of non-Indigenous people; that is no truer than in the Clearwater case that we have talked a lot about today. The more we do that, the more we see the interconnectedness of our economies and opportunities for communities to thrive.

In the role that I play, and the role that Minister Hajdu plays, it starts with basic notions of a just and fair country. When we're talking about what Minister Hajdu's role is in Indigenous Services, making sure that the education levels are those that are at or exceeding those of non-Indigenous communities in Canada. They are profound socio-economic issues that can't be separated for the general discussion about simply economic reconciliation.

sous-capitalisation des communautés et à leur maintien dans la pauvreté.

Donc, lorsque je parle de réconciliation économique, je sais très bien que cela ne peut pas être utilisé comme un slogan. Si une personne arrive dans la communauté la plus prospère du Canada et dit : « c'est ainsi que tout le monde devrait se comporter », il faut vraiment que cela vienne des communautés elles-mêmes et du travail qu'elles font avec le gouvernement du Canada dans une atmosphère de confiance à l'aide des outils qui sont disponibles et des outils que sont en train de concevoir les communautés elles-mêmes.

Ce serait étrange que ce soit pareil d'un bout à l'autre du pays. On se demanderait sans doute ce qui se passe. Il se passe bien des choses, et le Canada doit d'abord reconnaître le devoir historique qu'il a envers les communautés autochtones, mais il doit aussi s'assurer qu'elles ont bel et bien accès exactement aux mêmes leviers pour prospérer, que ce soit en éliminant les obstacles ou en respectant réellement les décisions de la Cour suprême lorsqu'il s'agit de subsistance convenable ou des instruments qui leur sont offerts dans des traités qui n'ont pas été respectés; il faut aussi s'assurer que les communautés autochtones puissent prospérer financièrement grâce à ces instruments, parce qu'elles n'ont pas accès aux capitaux qui seraient accessibles à des gens simplement parce qu'ils ne sont pas autochtones.

Cela fait partie des discussions que nous avons eues concernant la Banque de l'infrastructure du Canada, la façon dont elle pourrait tisser des liens avec l'Institut des infrastructures des Premières Nations et comment cela serait perçu, en général, par le public. Vous avez abordé le sujet lorsque vous avez posé votre question.

Un certain nombre de communautés du Canada et des environs sont les moteurs de l'activité économique pour les communautés non autochtones qui les entourent plutôt que l'inverse. C'est important de le savoir. Elles sont de grands employeurs de gens qui ne sont pas autochtones; cela ne peut pas être plus vrai que dans le cas de Clearwater, dont nous avons beaucoup parlé aujourd'hui. Plus il y en aura, plus nous verrons que nos économies et les occasions de croissance de nos communautés sont interreliées.

Dans mon rôle et dans celui de la ministre Hajdu, tout commence par les notions fondamentales d'un pays juste et équitable. Le rôle de madame Hajdu au sein des Services autochtones, c'est de s'assurer que le niveau d'éducation des Autochtones équivaut à celui des communautés non autochtones au Canada ou le dépasse. Les problèmes socioéconomiques graves qui existent ne peuvent être laissés de côté dans la discussion générale sur la simple réconciliation économique.

The Deputy Chair: Thank you, Minister Miller. I know you have to leave. Thank you for coming today. I appreciate your testimony. We look forward to working on this act as expeditiously as we can. Thank you.

On second round, I will let Senator Hartling ask the first question. Mr. Duschenes or any of the witnesses can help answer.

Senator Hartling: Thank you for being here, everyone. It is wonderful to have a bill that sounds like a win-win. Enthusiastically, I know some of the people whom I spoke with earlier, they are excited about this.

As we have heard many times here, trust was always a factor with First Nations, how to build trust. Can you give more detail on the process, the co-development process? What were some of the steps and challenges? Senator Greenwood talked about that. I'm curious to hear more about that because, as we go forward, it sounds like other First Nations have an opportunity to join in at any time. Is there any limit to the time they can join in, or not? A little more about the process of the trust building and how this went, thank you.

Mr. Duschenes: Thank you, senator. Yes, it is a pleasure for us also on the bureaucratic side to be associated with a winning piece of legislation. That certainly makes our job easier and much more fun.

On the trust process, what has been exceedingly successful and gratifying here is taking the cues and the leadership from the distinguished First Nation leaders sitting behind me, whom you will get a chance to speak to in a little while. The trust is generated between them and us, as civil servants, but probably more importantly between them and the communities they serve and work with.

I'm sure some of the leaders will make reference to the way they interact with the communities, but also that they have held a series of annual gatherings called First Nations Leading the Way, which bring together the scheduled nations to this act and also the communities that are under 10-year grant and the communities who are signatories to the First Nation Land Management Act, where 200 to 350 representatives come together to have discussions about institutional development, this piece of legislation and build that trust and confidence, so that by the time the leaders are interacting with us that trust has been built within many communities.

Chief Allan Claxton is here as well; you will get a chance to speak with him, and Jason Calla from the First Nation Infrastructure Institute's Development Board. That is an interesting example, before the institution was created, the

Le vice-président : Merci, monsieur Miller; je sais que vous devez partir. Merci d'être venu aujourd'hui. J'apprécie votre témoignage. Nous avons hâte de travailler sur cette loi, et nous le ferons le plus vite possible; merci.

Dans le cadre de la deuxième série de questions, je vais laisser la sénatrice Hartling poser la première question; M. Duschenes ou n'importe quel témoin peut donner une réponse.

La sénatrice Hartling : Merci à tous d'être présents aujourd'hui. C'est génial d'avoir un projet de loi où tout le monde gagne. Je suis très enthousiaste, et je sais que certaines personnes à qui j'ai parlé plus tôt le sont elles aussi.

Comme nous l'avons entendu de nombreuses fois ici, la confiance a toujours été un facteur, pour les Premières Nations; il faut savoir la construire. Pouvez-vous donner plus de détails sur le processus, le processus de codéveloppement? Quelles mesures ont été prises et quels sont les défis? La sénatrice Greenwood en a parlé. J'aimerais en apprendre plus sur le sujet parce qu'il semble que d'autres Premières Nations auront l'occasion de se joindre au processus, à n'importe quel moment. Est-ce le cas, ou y aura-t-il une date limite à respecter? Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le processus de renforcement de la confiance et nous dire si cela s'est bien passé? Merci.

M. Duschenes : Merci, madame la sénatrice. Oui, c'est aussi un plaisir pour nous, les bureaucrates, de nous associer à un projet de loi gagnant. Cela rend certainement notre travail plus facile et beaucoup plus agréable.

Ce qui a été plus que réussi et gratifiant dans le processus de renforcement de la confiance, c'est d'avoir pu obtenir les conseils de dirigeants réputés des Premières Nations, qui sont assis derrière moi; vous aurez l'occasion de leur parler sous peu. Nous, les fonctionnaires, avons tissé une relation de confiance avec eux, mais probablement, et plus important, un lien de confiance s'est tissé entre eux et les communautés qu'ils servent et avec lesquelles ils travaillent.

Je suis sûr que certains des dirigeants parleront de la façon dont ils interagissent avec les communautés, mais qu'ils mentionneront aussi qu'ils ont tenu une série de rassemblements annuels, appelés Les Premières Nations ouvrent la voie, qui réunissent les Premières Nations inscrites à l'annexe de cette loi, les communautés assujetties à une subvention sur 10 ans et les communautés qui ont signé la loi sur la gestion des terres des Premières Nations; dans ce cadre, de 200 à 350 représentants débattent du développement institutionnel et de ce projet de loi et bâtissent cette relation de confiance, de sorte que, lorsque les dirigeants interagissent avec nous, la confiance règne déjà avec de nombreuses communautés.

Le chef Allan Claxton est ici lui aussi, et vous aurez l'occasion de lui parler; Jason Calla du Conseil de développement de l'Institut des infrastructures des Premières Nations est présent également. C'est un exemple intéressant : avant la création de

development board of distinguished First Nation leaders has been going coast to coast meeting with communities, other infrastructure organizations — meeting with the First Nation Water Authority, for example, in the Atlantic — building that trust and having those discussions.

The trust has been generating on FNII for many years through putting in place of that development board very effectively.

Senator Hartling: Can people join in? There is no cap on time? They can continue to join in?

Mr. Duschenes: Or cap on numbers. One of the expansions in the act here will permit non-Indian Act bands, other organizations, eventually to join as well, to create regulations for them to join. There is a process already with regulations being developed for self-governing First Nations and modern treaty holders to join.

There is not only not a cap but the tent is growing as more organizations become eligible to benefit from the services and advantages of the act. The First Nation Infrastructure Institute services will be available to anyone, any interested group, whether they are scheduled to the act or not.

Senator Hartling: Thank you. It's a wonderful way to celebrate National Indigenous History Month.

Senator D. Patterson: Mr. Duschenes thank you for your clear answer to my question about long-term funding, A-Base funding. The source of this funding is stable, federal funding sources. Your minister said the grant-based model won't go away.

You might agree that for the significant projects that we hope will come out of these progressive amendments, 10-year commitments would be more appropriate for long-term strategic planning purposes. You have been clear. There are three- and five-year commitments. Could those not be extended further, with the stability that this act will provide, for 10 years?

Mr. Duschenes: Those decisions are not ours to take. We are always open to that discussion. Lynne Newman and others are here from Indigenous Services Canada, who have led a successful process for First Nations band councils to be under 10-year granting. Having those discussions internally, and with

l'institut, le conseil de développement de réputés dirigeants des Premières Nations s'est rendu d'un océan à l'autre pour rencontrer les communautés, d'autres organisations d'infrastructure — par exemple, la First Nation Water Authority, dans l'Atlantique — pour bâtir cette confiance et avoir ces discussions.

L'Institut des infrastructures des Premières Nations tisse ce lien de confiance efficacement depuis de nombreuses années grâce à ce conseil de développement.

La sénatrice Hartling : Est-ce que les gens peuvent se joindre? Il n'y a pas de limite de temps? Ils peuvent toujours se joindre?

M. Duschenes : Il n'y a pas non plus de limite du nombre de personnes. Ce que l'on ajoute à la loi, ici, permettra à des bandes non visées par la Loi sur les Indiens, à d'autres organisations, de se joindre elles aussi éventuellement, et de concevoir des règlements qui leur permettront de se joindre. Il y a déjà un processus, et l'on conçoit des règlements pour que les Premières Nations autonomes et les signataires de traités modernes puissent se joindre.

Non seulement il n'y a pas de limite, mais de plus en plus d'organisation peuvent bénéficier des services et des avantages qu'offre la loi. Les services de l'Institut des infrastructures des Premières Nations seront accessibles à tous, à tous les groupes intéressés, qu'il s'agisse ou non de bandes inscrites à l'annexe de la loi.

La sénatrice Hartling : Merci. C'est une façon géniale de célébrer le Mois national de l'histoire autochtone.

Le sénateur D. Patterson : Merci, monsieur Duschenes, d'avoir répondu clairement à ma question concernant le financement à long terme au titre du budget des services votés. La source de ce financement est stable; il s'agit de sources de financement du gouvernement fédéral. Votre ministre a dit que le modèle fondé sur des subventions ne sera pas abandonné.

Vous seriez peut-être d'accord pour dire que, lorsqu'il est question des projets importants qui découleront, nous l'espérons, de ces amendements progressifs, des engagements de 10 ans seraient plus pertinents pour une planification stratégique à long terme. Vous avez été clair. Il y a des engagements de trois et de cinq ans. Ne serait-il pas possible de les prolonger, disons jusqu'à 10 ans, compte tenu de la stabilité que cette loi offrira?

M. Duschenes : Ce n'est pas à nous de prendre ces décisions. Nous sommes toujours prêts à en discuter. Lynne Newman et d'autres représentantes de Services aux Autochtones Canada sont ici; elles ont dirigé le processus qui a permis aux conseils de bande des Premières Nations d'accéder à la subvention

the institutions — and with the minister as to how that could be expanded to others — yes, we are interested to have those discussions.

The Deputy Chair: Thank you. If Ms. Newman, or anybody else, would like to amplify on that in writing, that would be helpful.

I want to thank everyone. That brings this panel to a conclusion. Thank you to all witnesses for coming. As was mentioned, it is good to see so many witnesses on such an important bill.

We have four groups here this afternoon for the second panel from the First Nations Finance Authority, Ernie Daniels, President and Chief Executive Officer; Steve Berna, Chief Operating Officer; and Jody Anderson, Strategy and Partnerships Advisor. These folks are online. We also have, from the First Nations Financial Management Board, Harold Calla, Executive Chair. We have the First Nations Infrastructure Institute represented by Allan Claxton, Development Board Chair; and Jason Calla, Technical Team Lead. And from the First Nations Tax Commission, Manny Jules, Chief Commissioner.

Thank you to all witnesses for joining us on this very important bill. Each organization will have five minutes to make an opening statement. I would invite people to be succinct, because I'll have to use the five minutes. I sense that there is a lot of support for this bill in the room, so the most important thing will be the questions that follow. I will let you guide yourselves accordingly.

Ernie Daniels, President & Chief Executive Officer, First Nations Finance Authority: Good morning. Thank you. I apologize for not being there in person. With the board meeting yesterday morning and major delays in my travel, I would have gotten there at 3:00 in the morning. I experienced that already, and I don't like it. Please excuse me for that.

I would like to thank Leane Walsh and her team at CIRNAC, the First Nations Tax Commission, the First Nations Financial Management Board and the First Nations Infrastructure Institute's Development Board for working collaboratively on these amendments to the First Nations Fiscal Management Act, also referred to as the FMA over the last several years.

The First Nations Finance Authority is a non-profit organization whose mandate is to provide financing, investment and advisory services to those First Nation governments across Canada that voluntarily schedule to the FMA. The FMA obtained

de 10 ans. Nous serions intéressés à avoir ces discussions à l'interne et avec les institutions — et avec la ministre pour trouver une façon d'étendre la portée à d'autres organisations —; oui, nous serions intéressés.

Le vice-président : Merci. Si Mme Newman ou quelqu'un d'autre aimerait en dire davantage par écrit, ce serait utile.

J'aimerais tous vous remercier. Cela met fin à la discussion avec ce groupe de témoins. Merci à tous les témoins d'être venus. Comme on l'a mentionné, c'est bien de voir tant de témoins dans le cadre d'un projet de loi si important.

Dans le deuxième groupe de témoins, cet après-midi, quatre organismes sont représentés : Nous accueillons M. Ernie Daniels, président-directeur général et chef de la direction; M. Steve Berna, directeur des opérations et Mme Jody Anderson, conseillère en stratégie et partenariats, de l'Administration financière des Premières nations. Ils témoigneront par vidéoconférence. Nous accueillons aussi M. Harold Calla, président exécutif, du Conseil de gestion financière des Premières Nations. Nous accueillons M. Allan Claxton, président du Conseil de développement, et M. Jason Calla, chef d'équipe technique, de l'Institut des infrastructures des Premières Nations et nous accueillons M. Manny Jules, commissaire en chef, de la Commission de la fiscalité des premières nations.

Merci à tous les témoins de se joindre à nous pour discuter de ce projet de loi très important. Chaque organisme aura cinq minutes pour faire sa déclaration liminaire. Je vous prierais d'être bref, parce que vous devez respecter le temps alloué. Je sens qu'il y a beaucoup d'appuis dans la salle pour ce projet de loi. Donc, le plus important sera les questions qui suivront. Je vous laisserai prendre les choses en main.

Ernie Daniels, président-directeur général et chef de la direction, Administration financière des Premières nations : Bonjour et merci. Excusez-moi de ne pas être avec vous en personne. Compte tenu de la réunion du conseil hier matin et des retards importants dans mes déplacements, je serais arrivé à trois heures du matin. J'ai déjà vécu cela et je n'ai pas aimé. Excusez-moi pour cela.

J'aimerais remercier Leane Walsh et son équipe de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, la Commission de la fiscalité des premières nations, le Conseil de gestion financière des Premières Nations et le Conseil de développement de l'Institut des infrastructures des Premières Nations d'avoir travaillé en collaboration sur ces amendements de la Loi sur la gestion financière des premières nations, qu'on a aussi appelée la LGFPN dans les dernières années.

L'Administration financière des Premières nations est un organisme à but non lucratif qui fournit des services et des conseils en matière de financement et d'investissement aux gouvernements des Premières Nations du Canada qui

Royal Assent in 2005 with all parties' support, and the FNFA has been providing services to First Nation governments across Canada ever since.

To date, there are 342 First Nations that have been scheduled to the First Nations Fiscal Management Act, and the FNFA has loaned over \$1.8 billion to its membership of 151 First Nations through nine provinces and the Northwest Territories. This has resulted in the creation of over 20,000 jobs and an economic output of \$4 billion, which demonstrates that we are stronger together, but certain economic and social needs of our member communities can only be met through amendments to our act.

The FNFA strongly supports Bill C-45 in principle. It brings significant, positive change that will lead to enhanced opportunities for First Nations and Indigenous governments across Canada. There are several amendments that are most relevant to the FNFA, for example, the financing secured by other revenue regulations will be incorporated directly into FMA. Bringing the provisions of other revenues directly into the FMA will result in a comprehensive FMA that is much easier to follow.

Another example is that the definition of a "borrowing member" is expanded in anticipation of eligibility being expanded to Indigenous governments and non-profit organization, or NPOs, though other regulations will still be required. These important entities provide essential economic and social services to First Nations.

With 634 First Nations across Canada, it is important to note that there is not a standard method for planning needed infrastructure or for undertaking economic development. Some First Nations make all community decisions at the council level. Other First Nations utilize not-for-profit authorities, for example, health, water, housing and education, and some utilize tribal councils, where many First Nations work together for economic opportunities. The proposed amendments will have significant positive impacts for First Nations.

Thank you and *mahsi'cho* for your time and consideration.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Daniels.

Next we'll hear from the First Nations Financial Management Board, Mr. Harold Calla, Executive Chair.

s'inscrivent volontairement à la LGFPN. Cette loi a obtenu la sanction royale en 2005 avec l'appui de tous les partis, et depuis, l'Administration financière des Premières nations offre des services aux gouvernements des Premières Nations partout au Canada.

À ce jour, 342 communautés des Premières Nations se sont inscrites à l'annexe de la Loi sur la gestion financière des Premières Nations, et l'Administration financière des Premières nations a prêté plus de 1,8 milliard de dollars à 151 communautés des Premières Nations dispersées dans neuf provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest. Cela a entraîné la création de plus de 20 000 emplois et généré des retombées économiques de 4 milliards de dollars, ce qui montre que nous sommes plus forts ensemble; cependant, certains besoins économiques et sociaux de nos membres ne peuvent être comblés que grâce à des amendements de notre loi.

L'Administration financière des Premières nations appuie fortement en principe le projet de loi C-45. Il apporte des changements importants et positifs, qui ouvriront davantage de débouchés pour les Premières Nations et les gouvernements autochtones de tout le Canada. Plusieurs amendements sont particulièrement pertinents pour l'Administration financière des Premières nations; par exemple, le Règlement sur le financement garanti par d'autres recettes sera incorporé directement dans la LGFPN. L'ajout de ces dispositions sur les autres recettes directement dans la LGFPN lui donnera de la cohésion et la rendra plus facile à appliquer.

Un autre exemple, c'est que la définition de « membre emprunteur » est élargie en prévision de l'admissibilité des gouvernements autochtones et des organismes à but non lucratif, ou OBNL, bien que d'autres règlements seront toujours nécessaires. Ces entités importantes fournissent aux Premières Nations des services économiques et sociaux essentiels.

Il y a 634 Premières Nations au Canada; il est donc important de noter qu'il n'existe pas une seule méthode normalisée pour planifier les infrastructures nécessaires ou pour stimuler le développement économique. Certaines Premières Nations confient toutes les décisions de la communauté à un conseil. D'autres font appel à des organismes à but non lucratif, lorsqu'il est question par exemple de la santé, de l'eau, du logement et de l'éducation, et d'autres comptent sur les conseils tribaux, où de nombreuses Premières Nations travaillent ensemble à la recherche de possibilités économiques. Les amendements proposés auront une incidence très positive pour les Premières Nations.

Merci et *mahsi'cho* de votre temps et de votre attention.

Le vice-président : Merci, monsieur Daniels.

C'est maintenant au tour de M. Harold Calla, président exécutif du Conseil de gestion financière des Premières Nations.

Harold Calla, Executive Chair, First Nations Financial Management Board: Thank you for receiving us here today. It was an unexpected surprise to wake up with smoky air. I'm from British Columbia, and I'm accustomed to it, I guess.

Thank you for considering this bill. Sometimes I hear the words, "Wow, this is really rushed." We've been working on this since 2005. These amendments have been discussed among us and among those communities. There are now 348. When this bill was contemplated, it was talked about 35 or 40, maybe. People are now seeing a line of sight to economic development and opportunity. They see the need for access to capital, and the challenges they face in trying to engage in business. I've spoken to you before about some of those challenges.

I'm not saying that you're not being rushed, but that's not of our doing. It's your process. We respect your process, but at the same time, we don't want to lose this opportunity, because it will be years in the making coming back. We have communities who need the services that we are now about to provide. You're not going to bridge the infrastructure gap with the existing delivered program that you've got. We've got to change it.

I think the big thing that we want to see here is where the bridge between colonization and self-government is? I believe it's with institutions like the ones that we're building, and I thank Senator Tannas for the comment about what's coming next, because you have to ask the questions, and I appeal to you to ask those questions about what's coming next.

As we move into self-government, which means the existing colonized governments have to back away; we have to be empowered. This government and governments that succeed it has to invest in the capacity development of our Indigenous governments. We have to be afforded the time to learn to come together again, like we used to be, instead of being divided up into 600 Indian Act bands. My community is celebrating 100 years of amalgamation on July 23, because we were divided up into 17 different Indian Act bands in the beginning, and from 1919 to 2023, we entered into negotiations and came back together as the Squamish Nation. Those kinds of steps need to take place again and again, so we can be in a position where we have the ability to act as governments, and we need to be supported.

It is much better to invest in our capacity development than to pay the price of poverty that you are continuing to have to pay. Let us get to the point where we have the capacity to develop

Harold Calla, président exécutif, Conseil de gestion financière des Premières Nations : Merci de nous accueillir aujourd'hui. Quand je me suis levé ce matin, j'ai été surpris qu'il y ait tant de fumée dans l'air. Je viens de Colombie-Britannique, alors j'imagine que j'y suis habitué.

Je vous remercie d'avoir entrepris d'étudier ce projet de loi. Parfois, j'entends dire « Oh, cela va trop vite. » Nous travaillons là-dessus depuis 2005. Nous avons discuté entre nous de ces amendements; les communautés en ont discuté entre elles. Elles sont 348 aujourd'hui. À l'époque où le projet de loi a été envisagé, on croyait qu'il allait n'y en avoir que 35 ou peut-être 40. Les gens voient maintenant la voie à suivre vers le développement et les possibilités économiques. Ils voient qu'il faut avoir accès aux capitaux et comprennent aussi les défis à surmonter quand ils essaient de faire des affaires. Je vous ai déjà parlé de quelques-uns de ces défis.

Je ne dis pas que vous n'avez pas de délais serrés à respecter, mais ce n'est pas notre faute. C'est votre processus, et nous le respectons, mais en même temps, c'est une occasion que nous ne voulons pas perdre, parce qu'il nous faudrait attendre des années pour une deuxième chance. Nous avons des collectivités qui ont besoin des services que nous sommes sur le point de fournir. Vous ne pouvez pas combler le déficit d'infrastructure avec le programme que vous offrez actuellement. Nous devons le modifier.

Je pense que tout ce que nous voulons, par-dessus tout, c'est trouver une façon de faire le pont entre la colonisation et l'autonomie gouvernementale, et à mon avis, ce sera grâce à des institutions comme celles que nous mettons sur pied. Je veux remercier le sénateur Tannas de son commentaire sur la suite des choses. Vous avez des questions à poser, et je vous implore de le faire, de poser des questions sur les prochaines étapes.

À mesure que l'autonomie gouvernementale devient réalité — ce qui veut dire que les gouvernements coloniaux existants devront se retirer —, nous devons avoir nos propres compétences. Le gouvernement actuel et les gouvernements qui lui succéderont doivent investir dans le développement des capacités des gouvernements autochtones. Il faut aussi nous laisser le temps de réapprendre à nous réunir, comme nous l'étions dans le passé, au lieu d'être divisés en 600 bandes en vertu de la Loi sur les Indiens. Le 23 juillet, ma communauté va célébrer le 100^e anniversaire de son amalgamation; au début, nous étions divisés en 17 bandes différentes en vertu de la Loi sur les Indiens, mais de 1919 à 2023, nous avons entrepris des négociations et nous sommes réunis à nouveau en tant que nation Squamish. C'est le genre de mesures qui doivent être prises, encore et encore, afin que nous soyons en position d'agir en tant que gouvernement, et nous avons besoin de soutien pour cela.

Il est beaucoup mieux d'investir dans le développement de nos capacités que de payer le prix de la pauvreté, que vous continuez à devoir payer. Travaillons pour avoir enfin la capacité de

wealth, and let us also understand that it's time to stop trying to avoid Aboriginal rights and title through extinguishment but to embrace them in a way that allows us to contribute to the Canadian economy. That's what this act is all about.

We need to reconstitute our governments. We need to reconstitute our ability to raise revenue, and we need to be in a position like other orders of government to raise capital through the finance authority in ways that other orders of government do.

What other entities in this country allow a small community in Northern Canada to borrow money through the financial authority at the same price as the province of Ontario? It is a huge success.

I also want to share with you a remarkable achievement. I've spoken to you before about Attawapiskat. Well, the board approved their financial administration law last week. They approved their financial performance certification last week, and they declared them eligible for ten-year grants last week. It's progress. It's taken time. The benefit of First Nation institutions is that you can take the time as a First Nation to develop those things. You move at your pace. That's really critical.

Sometimes it takes communities years to get through our certification process, and that's okay. They have to do it at their pace when they're ready. Our goal is to provide them with the capacity they need to be ready, and only when they're ready and they're comfortable.

We always say when we go into the First Nation community, "We're not here to do the work; you're going to do the work, because when we leave, you have to do the work." We help build that capacity, but we're not going to abandon them. We're going to continue to come back and support them as they need to.

The thing to remember about this legislation and the amendments that we are talking about is that they've been years in the making, we've been in conversations with First Nations for years, and we did a direct consultation with all scheduled First Nations leading up to this.

I want to repeat what the minister and some of you observed: People and First Nations come here when they're ready to do so, when they see opportunity that they couldn't have otherwise seen. We're patient, and we allow people to come forward when they're ready. Hopefully incentives will be provided by government so that people can see why these kinds of institutions, why this is a bridge to true self-governance and recognition of rights, but it takes government to continue to act.

développer de la richesse, et comprenons aussi qu'il est temps de cesser de vouloir éviter, par extinction, les droits autochtones et les titres ancestraux; il est plutôt temps de les intégrer, afin qu'ils nous permettent de contribuer à l'économie canadienne. Voilà la raison d'être de ce projet de loi.

Nous devons reconstituer nos gouvernements. Nous devons reconstituer notre capacité de générer des recettes, et nous devons être en mesure, comme les autres ordres de gouvernement, de réunir des capitaux grâce à l'administration financière.

Quelles autres entités au Canada permettent à une petite collectivité du Nord d'emprunter de l'argent, par l'intermédiaire de l'administration financière, au même prix que la province de l'Ontario? C'est une grande réussite.

Je veux aussi vous faire part d'une réalisation remarquable. Je vous ai déjà parlé d'Attawapiskat. Eh bien, le conseil d'administration a approuvé la semaine dernière sa loi sur l'administration financière. Il a approuvé la semaine dernière son attestation de rendement financier, et l'a déclarée admissible à des subventions sur 10 ans la semaine dernière. Les choses progressent, même si cela a pris du temps. L'avantage des institutions des Premières Nations, c'est que les Premières Nations peuvent prendre le temps d'élaborer ce genre de choses. Vous y allez à votre rythme. C'est absolument essentiel.

Parfois, il faut des années aux collectivités pour compléter le processus de certification, mais ce n'est pas un problème. Elles doivent le faire à leur propre rythme, quand elles sont prêtes. Notre but est de leur donner la capacité dont elles ont besoin pour être prêtes, mais seulement quand elles le sont et quand elles estiment que c'est le bon moment.

C'est toujours ce que nous disons quand nous nous rendons dans des collectivités des Premières Nations : « Nous ne sommes pas ici pour faire le travail; c'est à vous de le faire, parce que, quand nous ne serons plus là, ce sera à vous de faire le travail. » Nous aidons à développer les capacités, mais nous n'allons pas abandonner les collectivités non plus. Nous allons continuer d'y revenir et de les soutenir, au besoin.

Ce dont il faut se souvenir, par rapport à ce projet de loi et aux amendements dont il est question, c'est que nous y travaillons depuis des années; nous discutons avec les Premières Nations depuis des années, et nous avons consulté directement toutes les Premières Nations inscrites à l'annexe pour en arriver là.

J'aimerais répéter ce que le ministre et certains d'entre vous ont fait observer : les gens et les Premières Nations viennent ici quand ils sont prêts à le faire, quand ils voient des possibilités qu'ils n'auraient pas vues autrement. Nous sommes patients, et nous attendons que les gens soient prêts. Nous espérons que le gouvernement va offrir des incitatifs, afin que les gens puissent voir pourquoi il y a ce genre d'institutions, pourquoi c'est un pont vers la véritable autonomie gouvernementale et la

Just because you created us doesn't mean you get there. A fundamental change has to take place in how government views the UNDRIP, and the ability to create self-government. What it means is you need to have the fiscal capacity, the capacity development needs to occur, and there needs to be support for the institutional framework we're going to need to co-exist in this country. That is what this legislation does, and that is a success.

Thank you.

The Deputy Chair: Next we'll hear from the First Nations Infrastructure Institute, Mr. Allan Claxton.

Allan Claxton, Development Board Chair, First Nations Infrastructure Institute: Thank you, Mr. Chair and members of the committee.

I certainly didn't ever think I would be presenting to the Senate in all my life, so I'm happy to be here. It's an honour. My name is Allan Claxton, as you can see, and I was the chief of my First Nation for 20 years, the Tsawout First Nation, which is on Vancouver Island. I'm currently on council. I've got two more weeks left on council, and through my years as chief, I could see and understand the infrastructure needs of our First Nation.

Early on in my years as chief I met Manny Jules. My First Nation took over property tax, and then we took over the GST, and just recently we initiated the property transfer tax. As a chief, as a community, we do have these tools at our disposal, but we have to use them. We have to put them into action, and help create revenues for my nation.

We understand that the infrastructure gap is huge. That is a big job and a big challenge in front of us, but by working with other institutions, we feel confident that we can get in and connect with the First Nations. We will work with all First Nations and all First Nations organizations to deal with that infrastructure gap.

The system that's in place now, the infrastructure is extremely expensive. It takes a very long time to get the infrastructure, and that infrastructure doesn't last very long.

We've been working with Jason Calla for the last five years, and we make a very good team, and we have a lot of respect for each other. It's exciting times working with other institutions and

reconnaissance des droits, mais pour cela, le gouvernement doit continuer d'intervenir.

Ce n'est pas parce que vous nous avez créés que nous obtiendrons des résultats. Il faut que le gouvernement change fondamentalement sa façon de voir quant à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la capacité de créer l'autonomie gouvernementale. Cela veut dire que vous devez avoir la capacité financière, la capacité de développement ainsi que du soutien pour le cadre institutionnel dont nous allons avoir besoin pour coexister, dans notre pays. Voilà ce que fait ce projet de loi, et c'est une réussite.

Merci.

Le vice-président : C'est au tour de M. Allan Claxton, de l'Institut des infrastructures des Premières Nations.

Allan Claxton, président du Conseil de développement, Institut des infrastructures des Premières Nations : Merci, monsieur le président, et merci aux membres du comité.

Je n'aurais jamais cru, de toute ma vie, témoigner devant le Sénat un jour, mais je suis content d'être ici. C'est un honneur. Je m'appelle Allan Claxton, et comme vous pouvez le voir, j'ai été pendant 20 ans chef de ma Première Nation, la Première Nation Tsawout, sur l'île de Vancouver. Je siège présentement au conseil. Il me reste encore deux semaines, et durant toutes mes années en tant que chef, j'ai pu voir et comprendre les besoins de notre Première Nation en matière d'infrastructure.

J'étais chef depuis seulement quelques années quand j'ai rencontré Manny Jules. Ma Première Nation a commencé à gérer l'impôt foncier, puis nous avons commencé à gérer la TPS, et tout récemment, nous avons commencé à gérer l'impôt sur la mutation de propriété. Le chef et la collectivité ont effectivement ces outils à leur disposition, mais nous devons tout de même les utiliser. Nous devons les mettre à l'œuvre, et aider à générer des recettes pour ma nation.

Nous savons que le déficit infrastructurel est énorme. C'est beaucoup de travail, et ce sera un défi colossal à relever, mais en travaillant avec d'autres institutions, nous sommes sûrs de pouvoir y arriver et d'établir des liens entre les Premières Nations. Nous allons travailler avec toutes les Premières Nations, et toutes les organisations des Premières Nations, pour combler le déficit infrastructurel.

Dans le système qui est en place actuellement, l'infrastructure est extrêmement coûteuse. Cela prend beaucoup de temps pour la mettre en place, et elle ne dure pas très longtemps.

Nous travaillons avec Jason Calla depuis cinq ans, et nous formons une excellente équipe. Nous avons énormément de respect l'un pour l'autre. C'est emballant de travailler avec

being the new kid on the block. We are excited, though, at the challenges ahead of us, and we all have to work together to move things forward.

With that said, I'm going to ask Mr. Calla to say a few words.

Jason Calla, Technical Team Lead, First Nations Infrastructure Institute: The idea for the First Nations Infrastructure Institute, or FNII, is to support communities to advance their infrastructure projects and work, as Allan Claxton mentioned, with any Indigenous organization or First Nation to advance those projects and build a solid business case, a robust business case, to manage risks associated with the projects moving forward. They are complicated projects, as you know, such as water, waste water, roads and connectivity. They can take several years to develop. Sometimes you even have project planning that goes over election cycles, so having some support and stability through those is important. We know the infrastructure needs are great across the country. We have been talking to communities, as Allan Claxton mentioned, for the past several years, right across Canada. We have done a couple of proof-of-concept projects to think it through as to how FNII will be able to support the projects, and we're looking forward to getting to work.

Thanks.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Calla, and thank you to the First Nations Infrastructure Institute.

Now we will hear from the First Nations Tax Commission, Mr. Manny Jules, Chief Commissioner.

Manny Jules, Chief Commissioner, First Nations Tax Commission: Honourable senators, good morning. My name is Manny Jules, and I'm the Chief Commissioner of the First Nations Tax Commission, one of the three institutions created by the First Nations Fiscal Management Act, better known as the FMA. I was also Chief of the Kamloops Indian Band from 1984 to 2000. Thank you for the opportunity to appear before this committee to speak in support of Bill C-45.

Canadian history has shown that practical proposals to increase our self-determination and implement economic reconciliation move slowly unless we design and lead the changes. The proposals are optional, and First Nation institutions support their implementation. I know this firsthand, as I have spent most of my adult life working on proposals to renew the fiscal means for our self-determination.

d'autres institutions et d'être les nouveaux joueurs. C'est aussi excitant de relever les défis qui nous attendent. Nous devons tous travailler ensemble pour faire progresser les choses.

Sur ce, je vais demander à M. Calla de nous dire quelques mots.

Jason Calla, chef d'équipe technique, Institut des infrastructures des Premières Nations : La raison d'être de l'Institut des infrastructures des Premières Nations — l'IIPN — est de soutenir les collectivités dans la réalisation de leurs projets et travaux d'infrastructure, comme M. Claxton l'a dit, et d'aider n'importe quelle organisation autochtone ou Première Nation à faire avancer ces projets et établir une analyse de rentabilité solide, une analyse de rentabilité robuste, pour gérer les risques liés à la réalisation des projets. Ce sont des projets compliqués, comme vous le savez; ce sont des projets d'aqueduc et d'égouts, de routes et de connectivité. Leur élaboration prend parfois des années. Quelquefois, la planification d'un projet s'étale sur plus d'un cycle électoral, et c'est pourquoi il est important d'avoir un certain soutien et une certaine stabilité. Nous savons qu'il y a de grands besoins en infrastructure dans tout le pays. Nous discutons avec les collectivités, comme Allan Claxton l'a mentionné, depuis plusieurs années, d'un bout à l'autre du Canada. Nous avons réalisé quelques projets de validation de concept, qui nous ont permis de bien réfléchir à la façon dont l'IIPN peut soutenir ces projets, et nous sommes impatients de nous mettre à l'œuvre.

Merci.

Le vice-président : Merci, monsieur Calla, et merci à l'Institut des infrastructures des Premières Nations.

C'est maintenant au tour de M. Manny Jules, commissaire en chef de la Commission de la fiscalité des Premières Nations.

Manny Jules, commissaire en chef, Commission de la fiscalité des premières nations : Bonjour, honorables sénatrices et sénateurs. Mon nom est Manny Jules, et je suis commissaire en chef de la Commission de la fiscalité des premières nations, l'une des trois organisations créées en vertu de la Loi sur la gestion financière des premières nations, aussi connue sous le sigle LGFPN. J'ai aussi été chef de la bande indienne de Kamloops de 1984 à 2000. Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner devant votre comité, en soutien au projet de loi C-45.

L'histoire du Canada nous a montré que les propositions concrètes visant à accroître notre autodétermination et à mettre en œuvre la réconciliation économique bougent lentement, sauf si c'est nous qui concevons et dirigeons les changements. Les propositions sont optionnelles, et les institutions des Premières Nations soutiennent leur mise en œuvre. Je le sais de première main, parce que j'ai passé la plus grande partie de ma vie adulte à travailler sur des propositions visant à renouveler les leviers financiers de notre autodétermination.

This includes the Kamloops Amendment to the Indian Act in 1988, which gave First Nations the ability to generate wealth from lands leased on designated lands; the creation of the First Nations Gazette in 1997, which supports the legal voice of First Nations; the First Nations sales tax in 1998; and, the passage of the FMA in 2005. In each case, I worked to ensure that we had all-party support in the Senate and the House of Commons.

In February 2005, I appeared before this committee in support of the original FMA. I said that we are seeking to build an institutional framework for First Nation governments that will allow First Nations to assume powers as they develop capacity, create investor certainty and build infrastructure. Most importantly, I said this framework has been developed by First Nations who participated in it. This is our legislation.

Looking back, I think it is fair to say that by any measure, we have succeeded. FMA First Nations have realized billions of dollars in investment, and the assessed value of reserve lands now exceeds \$15 billion. Thousands of FMA laws have been passed, and 150 First Nation administrators have graduated from the Tulo Centre of Indigenous Economics.

Perhaps most importantly, with the success of the FMA, we have created a formula to speed up the process of self-determination and economic reconciliation, passed federal legislation to open jurisdictional space for interested First Nations and occupied that space with our own laws to fully respect our right of self-determination. For those First Nations that choose to opt in, they will be supported by First Nation institutions, standards and accredited training to increase the benefits.

Bill C-45 is the next step in this process, and it reflects what we have heard from FMA First Nations: We need our own infrastructure institution, we need to expand our fiscal powers, we need to take control of our fiscal information and we need to expand our capacity support within the Tulo Centre for Indigenous Economics.

I should note that these amendments reflect what the FMA institutions told the House of Commons Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs in 2022 as part of their study

Cela comprend l'amendement de Kamloops, apporté à la Loi sur les Indiens en 1988, qui a donné aux Premières Nations la capacité de générer des recettes à partir des terres louées sur des terres désignées; la création de la Gazette des Premières Nations en 1997, qui donne une voix juridique aux Premières Nations; la taxe de vente des Premières Nations en 1998; et l'adoption de la LGFPN en 2005. Chaque fois, j'ai veillé à ce que nous ayons l'appui de tous les partis, au Sénat et à la Chambre des communes.

En février 2005, j'ai témoigné devant votre comité à l'appui de la première version de la LGFPN. J'ai dit que nous cherchions à construire un cadre institutionnel pour les gouvernements des Premières Nations qui permettrait aux Premières Nations d'assumer des pouvoirs à mesure qu'elles développent leurs capacités, de créer de la certitude pour les investisseurs et de construire des infrastructures. Plus important encore, j'ai dit que ce cadre avait été développé par et pour les Premières Nations. C'est notre loi.

Avec le recul, je pense qu'il serait juste de dire que, à tous les points de vue, nous avons réussi. Les Premières Nations visées par la LGFPN ont fait des milliards de dollars grâce aux investissements, et la valeur évaluée des terres de réserve dépasse maintenant les 15 milliards de dollars. Des milliers de lois sur la gestion des finances des Premières Nations ont été adoptées, et 150 administrateurs des Premières Nations ont reçu leur diplôme du Tulo Centre of Indigenous Economics, le centre Tulo de l'économie autochtone.

Mais ce qui est peut-être le plus important, c'est que grâce à la réussite de la LGFPN, nous avons mis au point une formule qui permet d'accélérer le processus d'autodétermination et de réconciliation économique, nous avons adopté une loi fédérale qui crée le champ des compétences des Premières Nations intéressées et nous avons rempli cet espace de nos propres lois, dans le plus grand respect de nos droits à l'autodétermination. Les Premières Nations qui ont choisi de participer seront soutenues par les institutions des Premières Nations et bénéficieront des normes et des formations accréditées afin d'accroître leurs avantages.

Le projet de loi C-45 est la prochaine étape de ce processus. Il reflète ce que nous avons entendu à l'égard de la LGFPN : nous avons besoin de notre propre institution, pour les infrastructures, nous devons étendre nos pouvoirs financiers, nous devons prendre le contrôle de notre information financière et nous devons augmenter la capacité de soutien du Tulo Centre for Indigenous Economics.

Je devrais souligner que ces amendements reflètent ce que les institutions créées en vertu de la LGFPN ont déclaré au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre

on Barriers to Indigenous Economic Development. There were also recommendations in the committee's report to the House of Commons.

The FMA is the most successful First Nation-led legislation in Canadian history, with more than half of all First Nations now using this act. We know that with these improvements, that number is only going to grow. We have moved beyond simply recognizing First Nation rights to implementing First Nation jurisdiction.

Working together with the support of all parties in Parliament, the FMA institutions and First Nations have provided an optional legislative path to complete one part of the unfinished business of Canada, finding a place for First Nation governments within the federation and the economy. Our work will continue down that legislative path; for example, on the development of a First Nations resource charge to ensure we benefit from resource revenues derived from our lands and the creation of a First Nations assessment authority, which will provide an accessible and reliable institution for the valuation of First Nation lands.

All-party support for Bill C-45 will demonstrate Canada's commitment to our self-determination and economic reconciliation. I believe that the legislation is a continuation of the work my father started in 1965. His words then still resonate today: We must be able to move at the speed of business.

Your support for these amendments demonstrates that my ancestors were right when they wrote in a letter to Prime Minister Wilfrid Laurier in 1910: By working together, we can make each other great and good. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Jules. Thank you to all of the panellists. This is probably one of the most important panels we've heard. So much to say, so little time to deal with this.

Senator Tannas: It's cool to be talking infrastructure with some of the great bridge builders of our time.

I want to ask a question, though, of Mr. Daniels, Mr. Berna and potentially Ms. Anderson about the next generation of the \$1.6 billion. What's the next generation of loans? We know there are some very large transactions in the resource base coming, such as Trans Mountain, I suppose, being one that everybody talks about, but lots of others.

des communes, en 2022, dans le cadre de son étude relative aux obstacles au développement économique autochtone. Le rapport du comité de la Chambre des communes comprenait aussi des recommandations.

La LGFPN est le texte de loi autochtone le plus réussi de l'histoire du Canada, et plus de la moitié des Premières Nations y ont maintenant recours. Nous savons que, grâce à ces améliorations, ce nombre ne peut qu'augmenter. À présent, nous ne nous contentons pas de reconnaître les droits des Premières Nations; nous mettons en œuvre les compétences des Premières Nations.

En travaillant ensemble, avec l'appui de tous les partis au Parlement, les institutions créées en vertu de la LGFPN et les Premières Nations ont ouvert une voie législative optionnelle qui permettrait de terminer une partie du projet inachevé du Canada, c'est-à-dire trouver une place pour le gouvernement des Premières Nations au sein de la fédération et de l'économie. Notre travail va se poursuivre le long de cette voie législative; par exemple, l'élaboration d'une redevance sur les ressources des Premières Nations, pour veiller à ce que nous puissions bénéficier des recettes provenant des ressources de nos terres, et la création d'un organisme d'évaluation des Premières Nations, qui sera une institution accessible et fiable pour la valorisation des terres des Premières Nations.

L'appui de tous les partis au projet de loi C-45 prouvera que le Canada s'est engagé à l'égard de notre autodétermination et de la réconciliation économique. À mes yeux, ce projet de loi poursuit le travail que mon père a commencé en 1965. Ses paroles de l'époque trouvent toujours écho aujourd'hui : nous devons pouvoir suivre le rythme des affaires.

Votre appui à ces amendements montre que mes ancêtres ont eu raison quand ils ont écrit leur lettre au premier ministre Wilfrid Laurier en 1910 : en travaillant ensemble, nous deviendrons tous grands et bons. Merci.

Le vice-président : Merci, monsieur Jules. Merci à tous les témoins. Je pense que vos témoignages sont probablement parmi les plus importants que nous avons entendus. Il y a tant de choses à dire, mais si peu de temps pour tout faire.

Le sénateur Tannas : Je trouve cela génial de parler d'infrastructure avec certains des grands bâtisseurs de ponts de notre époque.

J'aimerais malgré tout poser une question à M. Daniels, à M. Berna et peut-être aussi à Mme Anderson, à propos de la prochaine génération, les 1,6 milliard de dollars. Quelle sera la prochaine génération de prêts? Nous savons qu'il y a de très importantes transactions qui s'en viennent, par rapport à la base de ressources, comme Trans Mountain, par exemple, un projet dont tout le monde parle, mais il y en a beaucoup d'autres.

Maybe you're already doing this, but within your powers and loan book, are you doing hybrid types of things cooperatively with the federal government, provincial governments and others where they're providing full or partial guarantees? Is there anything that kind of takes it to the next level of simply satisfying yourselves that the own-source revenue is there issuing the bonds on a one-to-one basis? Have you moved into a more sophisticated area and found a willing partner in the federal government for partial loan guarantees to help First Nations — like what happened with Clearwater — capture or reclaim what was rightfully theirs in terms of economic opportunities?

Mr. Daniels: Thank you for that question, Senator Tannas. It's a really important one. It starts to look at the future, where we're going and what else we need to do in terms of further amendments coming down the road or even institutions that need to be created.

I know there's been a lot of talk about Clearwater Seafoods. That is a prime example where you had the involvement of the federal government. I'm talking about fisheries here. The fishing licences needed to be in the ownership of First Nations. They needed to be transferred from owners who were probably not First Nations. We worked collaboratively with the nations, private industry and fisheries to get this done to the point where it's been very successful and they've had record profits in the past few years. That's a prime example.

The other thing is we've actually started working with a number of provinces. We've been meeting with different provinces about different ways of getting First Nations involved in large resource projects. The B.C. government has shown some willingness to help First Nations during the construction phase, such as paying the interest on loans, which is really a key part of that. We've recently met with the Quebec government, with Ontario, and we're planning to meet with Saskatchewan and a few other governments.

The key underlying component here is in order to get involved in a lot of these projects — it takes financing to do this — you need a revenue stream. When we talk about the infrastructure gap and the enormous size of it, it takes willingness on the part of the federal government to really step in and make a difference. We are having some discussions with the federal government right now.

But by and far, there hasn't been a lot of solutions coming forward from the federal government, but that is the ingredient missing right now for the success or the further increase of organizations involved in this. If we look at the eligibility

Peut-être que vous le faites déjà, mais avec vos pouvoirs, avec votre registre de prêts... menez-vous disons des initiatives hybrides en coopération avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et d'autres organismes, dans le cadre desquelles ils offrent des garanties complètes ou partielles? Y a-t-il quoi que ce soit qui permet de passer à la prochaine étape, au lieu d'être juste satisfaits que les revenus provenant de vos ressources soient là, pour l'émission des obligations, à parts égales? Êtes-vous passés au niveau supérieur, et estimez-vous que le gouvernement fédéral est un partenaire qui est prêt à fournir des garanties de prêt partielles pour aider les Premières Nations — par exemple, comme avec Clearwater — à saisir ou à récupérer ce qui leur revenait de droit, en matière de possibilités économiques?

M. Daniels : Merci de cette question, sénateur Tannas. C'est une question très importante. On commence à se tourner vers l'avenir, à envisager une destination et de réfléchir à ce que nous devons faire par rapport aux futurs amendements et même aux institutions qui devront être créées.

Je sais que l'on parle beaucoup de Clearwater Seafoods. C'est un exemple parfait où le gouvernement fédéral est intervenu. Je parle des pêcheries : les Premières Nations devaient posséder les permis de pêche. Les permis qui appartenaient à des gens qui ne venaient probablement pas des Premières Nations devaient être transférés. Nous avons travaillé en collaboration avec les nations, le secteur privé et les pêcheries pour y arriver, et nous avons finalement obtenu d'excellents résultats. Puis, depuis quelques années, l'entreprise a connu des profits records. C'est un exemple parfait.

L'autre chose, c'est que nous avons commencé à travailler avec un certain nombre de provinces. Nous avons eu des rencontres avec diverses provinces au sujet des diverses façons pour les Premières Nations de participer aux grands projets de ressources. Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est montré assez disposé à aider les Premières Nations durant la phase de la construction, par exemple en payant l'intérêt sur les prêts, ce qui est vraiment un élément clé. Nous avons rencontré récemment le gouvernement du Québec et celui de l'Ontario, et nous prévoyons nous réunir avec le gouvernement de la Saskatchewan et quelques autres.

L'élément sous-jacent clé, ici, c'est, que pour participer à bon nombre de ces projets — il faut des fonds —, il vous faut une source de revenus. Quand on parle du déficit d'infrastructure, de l'énorme déficit, il faut que le gouvernement fédéral soit disposé à intervenir réellement, pour que les choses changent. Nous sommes en train de mener des discussions avec le gouvernement fédéral, présentement.

Mais jusqu'ici, le gouvernement fédéral n'a pas proposé beaucoup de solutions, et c'est l'ingrédient manquant actuellement qui nous empêche d'accroître le nombre d'organisations participantes et les empêche de réussir. Si on

expanding, there are at least 400 not-for-profit organizations that could benefit from these amendments. I don't know how much time we have.

The Deputy Chair: It's four minutes and 50 seconds. I'm going to have to go to the next question, sir.

Senator Hartling: Thank you to everyone for being here. It's such an honour to have you here. Your brilliant leadership and your patience — you think 1910, my goodness. You weren't here then. I thank you for that. As Mr. Calla said, this didn't happen yesterday. We're at the other end of it, but you built the capacity.

I asked the other panel the question that it sounds like a win-win, but there must have been issues and areas like building the trust and capacity. Can you talk a little more about that, what you went through and some of the things that might have been difficult to build that trust?

Mr. H. Calla: The access to capital is a huge one. We're not going to get out of the challenges we face without the use of the federal balance sheet through federal loan guarantees. That's a reality and Canada needs to accept that and bring it forward, in my view.

We need fiscal powers. If we're going to move down the path toward the recognition of the inherent right to self-government, we need to have those powers. There needs to be room at the fiscal table made for First Nations.

The topic taking place today about the enforcement of First Nation laws is absolutely critical as we move forward into the next generation of the evolution of this relationship.

As I mentioned in a speech I gave in Toronto, it was clearly historical that the Catholic Church renounced the Doctrine of Discovery, but I asked the assembled crowd in Toronto whether or not we should all do the same thing, because unless we're all prepared to do that, we will not get a transition from a colonial system to an inherent rights system. You have to be patient and move in that direction.

When you talk about what are some of the challenges, the bureaucrats need to be in power to make some decisions, and the government has to be prepared to make those decisions. You are going to not continue to pursue the extinguishment of rights. You have to realize that in 1982, we passed the Constitution and spent 40 years in the courts arguing over what it means. How

regarde l'élargissement des critères d'admissibilité, il y a au moins 400 organismes à but non lucratif qui pourraient tirer parti de ces amendements. Je ne sais pas combien de temps il me reste.

Le vice-président : Cela fait 4 minutes et 50 secondes. Nous allons devoir passer à la prochaine question, monsieur.

La sénatrice Hartling : Merci à tout le monde de leur présence. C'est un honneur de vous accueillir. Votre brillant leadership et votre patience... vous avez dit 1910, mon Dieu. Vous n'étiez pas encore né. Je vous en remercie. Comme M. Calla l'a dit, cela ne date pas d'hier. Nous sommes à l'autre bout, mais la capacité est le fruit de vos efforts.

J'ai posé une question à l'autre groupe de témoins. J'ai dit que cela semblait être une situation où tout le monde gagne, mais il doit y avoir eu des problèmes et d'autres enjeux, par exemple pour renforcer la confiance et la capacité. Pouvez-vous nous en parler un peu plus, et nous dire ce que vous avez traversé et certaines des choses qui ont peut-être nui à cette confiance?

M. H. Calla : L'accès aux capitaux a vraiment beaucoup d'importance. Nous ne pourrions pas surmonter les défis auxquels nous faisons face si le gouvernement ne nous consent pas des garanties de prêt, dans son bilan. C'est la réalité, et le Canada doit l'accepter et agir en conséquence, à mon avis.

Nous avons besoin de pouvoirs financiers. Si nous voulons continuer d'avancer vers la reconnaissance du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, nous avons besoin de ces pouvoirs. Il doit y avoir une place, à la table des finances, pour les Premières Nations.

Le sujet d'aujourd'hui, à propos de l'application des lois des Premières Nations, est absolument crucial, à mesure que nous avançons vers la prochaine génération de l'évolution de cette relation.

Comme je l'ai dit dans le discours que j'ai prononcé à Toronto, c'était clairement un événement historique quand l'Église catholique a répudié la doctrine de la découverte, mais j'ai demandé à la foule réunie à Toronto si nous ne devrions pas tous faire la même chose, parce que, à moins d'être tous prêts à le faire, nous ne réussirons pas la transition du système colonial vers le système des droits inhérents. Il faut s'armer de patience, et continuer d'avancer dans cette direction.

Vous me demandez de parler de certains des défis; les fonctionnaires doivent avoir le pouvoir de prendre certaines décisions, et le gouvernement doit être prêt à prendre ces décisions. Il ne faut pas continuer à vouloir l'extinction des droits. Vous devez réaliser que, en 1982, nous avons adopté la Constitution, et que nous avons passé les 40 dernières années

much opportunity have we lost? How many more multi-billion-dollar settlements does Canada want to have to face until they give us the reins to our own destiny? Thank you.

Senator Klyne: Welcome and congratulations to everyone on this panel for your vision and hard work that has led First Nations in Canada to this vital legislation for economic reconciliation.

My question is for Mr. Calla. You have previously stated:

... A huge part of this success lies in the FMA's optionality for first nations that choose, on an individual basis by band council resolution, to be scheduled to the act. There are no financial enticements to do so, just an individual nation's desire to have good financial management that is recognized to meet international standards, to be able to borrow from the First Nations Finance Authority or to levy local revenues to fund first nations government services.

Towards that end close to 350 First Nations have chosen through band council resolution to be scheduled to the act and to participate therein. Together they constitute over 60% of the First Nations that are part of the Indian Act.

Can you please elaborate on how the feature of opt in contributed to trust and relationship building ensuring the bill's success in building its positive momentum for economic reconciliation?

Mr. H. Calla: It's one of the first times that we've had the ability, as an Indian Act band, to make a decision as a government. Up until this act — and things like the First Nations Land Management Act — it was always top down. We were always told. I think the fact that First Nations had the opportunity to consider this in their own right was attractive to them. As more and more economic opportunities started to come on to their radar screen, they became more interested in what we were doing. But it's the first time, in my view, we had the opportunity as a government to make a decision and to move into some areas of government that we historically had.

Senator Klyne: I do have a second question if there is time.

My question is about the First Nations Infrastructure Institute. I understand this Centre of Excellence in Infrastructure planning will not be limited to First Nations, but also open to Inuit and Métis requests for advice on infrastructure projects. Could you

devant les tribunaux à débattre de ce que cela veut dire. Combien d'occasions avons-nous perdues? Combien d'autres règlements de milliards de dollars le Canada veut-il signer, avant de nous rendre les rênes de notre propre destinée? Merci.

Le sénateur Klyne : Bienvenue, et j'aimerais féliciter tous les témoins de leur vision et du travail acharné qui a mené les Premières Nations du Canada à ce projet de loi vital pour la réconciliation économique.

Ma question s'adresse à M. Calla. Vous avez déclaré, précédemment :

Une grande partie de ce succès réside dans le fait que la Loi offre aux Premières Nations la possibilité de choisir individuellement, par une résolution de leur conseil de bande, d'être ajoutées à l'annexe de la Loi. Elles n'ont aucune incitation financière à le faire. Il leur suffit de désirer une bonne gestion financière conforme aux normes internationales qui leur permettra d'emprunter à l'Administration financière des Premières Nations et de percevoir des recettes locales pour financer les services qu'offrent les gouvernements des Premières Nations.

Dans ce but, près de 350 Premières Nations ont choisi, par une résolution de leur conseil de bande, d'être ajoutées à l'annexe de la loi et ainsi de participer. Au total, plus de 60 % de ces Premières Nations sont assujetties à la Loi sur les Indiens.

Pouvez-vous nous expliquer en détail comment la possibilité de choisir individuellement a contribué à renforcer la confiance et la relation, nécessaires pour que le projet de loi crée cet élan favorable vers la réconciliation économique?

M. H. Calla : C'est l'une des premières fois où nous avons eu la possibilité, en tant que bande assujettie à la Loi sur les Indiens, de décider en tant que gouvernement. Avant cette loi — je pense par exemple à la Loi sur la gestion des terres des premières nations —, les décisions venaient toujours d'en haut. On nous disait toujours quoi faire. Je pense que le fait de donner aux Premières Nations la possibilité de peser elles-mêmes la question présentait un attrait pour elles. À mesure que les possibilités économiques apparaissaient sur leur radar, elles s'intéressaient de plus près à ce que nous faisons. Malgré tout, c'est la première fois, à mon avis, que nous avons eu la possibilité en tant que gouvernement de prendre une décision et d'intervenir dans certains domaines gouvernementaux qui nous revenaient historiquement.

Le sénateur Klyne : J'ai une deuxième question, s'il me reste du temps.

Je vais m'adresser à l'Institut des infrastructures des Premières Nations. Je crois comprendre que le centre d'excellence pour la planification des infrastructures ne sera pas réservé aux Premières Nations; il sera aussi ouvert aux Inuits et aux Métis

tell us more about how it will work in practical terms and the value that it will bring to diverse Indigenous communities across Canada?

Mr. J. Calla: That's a great question, senator. The FMA has been very successful, as has been mentioned, but I think other Indigenous groups across Canada expressed their frustration with not being able to participate, whether they are self-governing nations or, as you mentioned, Inuit or Métis.

The idea for FNII is to be able to respond to any interested Indigenous organization, not just Indian Act bands. It is the methodology and the rigour that we would be bringing to supporting and assisting those groups with their infrastructure projects on their land. That methodology will work. They may have tools of taxation under a treaty or other tools or powers as Indigenous organizations. We think the planning methodology will work for them as well. So FNII is prepared to work with any organization.

Senator McCallum: Thank you for your presentation. Thank you for all the work you have done and thank you for the conversations that we've had. I am concerned about the organization being another level of colonization.

Many of our scholars have looked at legislation as termination, assimilation or another colonization because our own people can be colonizers. When we look at the regulation of infrastructure services, it's only a part of self-determination. When I met the Assembly of Manitoba Chiefs at their conference two weeks ago, they said it takes away the work that chiefs need to do on nation-to-nation treaty relations, the Natural Resource Transfer Acts, the land claims, land back, all those issues that I think would be deeply tied to that.

With this organization, would there be a creation of a two-tier system, where some join and others can't? Who makes you accountable as an organization? Do you use a pan-Canadian model? My concern is that people tend to see us as all First Nations.

Mr. Jules: Just for the record, we work with over 50% of all of the First Nation communities in Manitoba. We've worked on setting up a template for municipal First Nations service agreements with the Kapyong Barracks land. That sets a precedent not only in the Province of Manitoba, but nationally. We have protocol agreements with the southern chiefs and with a lot of the Treaty 2 chiefs as well. We do extensive work right across the country.

qui veulent demander des conseils sur des projets d'infrastructure. Pouvez-vous nous expliquer comment cela va fonctionner, concrètement, et quelle sera la valeur ajoutée pour les diverses communautés autochtones du Canada?

M. J. Calla : C'est une très bonne question, monsieur le sénateur. La LGFPN a donné d'excellents résultats, comme cela a été mentionné, mais je pense que les autres groupes autochtones du Canada ont exprimé leur frustration d'en avoir été exclus, qu'il s'agisse des nations autonomes ou, comme vous l'avez dit, des Inuits ou des Métis.

L'idée, c'est que l'IIPN soit en mesure de répondre à tout organisme autochtone qui est intéressé, et pas seulement les bandes assujetties à la Loi sur les Indiens. Nous allons fournir une méthodologie et de la rigueur pour soutenir et aider ces groupes dans les projets d'infrastructure qu'ils réalisent sur leurs terres. C'est une méthodologie qui va fonctionner. Ils ont peut-être des outils fiscaux, en vertu d'un traité, ou d'autres outils ou pouvoirs en tant qu'organismes autochtones. Nous pensons que la méthodologie de planification va fonctionner pour eux aussi. Donc, l'IIPN est prêt à travailler avec n'importe quelle organisation.

La sénatrice McCallum : Merci de votre exposé. Je vous remercie de tout le travail que vous avez fait et des discussions que nous avons eues. Je crains que l'organisation ne soit un autre niveau de colonisation.

De nombreux universitaires ont considéré le projet de loi comme une fin, une assimilation ou une autre colonisation, car notre propre peuple peut être un colonisateur. Quand on examine la réglementation des services d'infrastructure, c'est seulement une partie de l'autodétermination. Quand j'ai rencontré les chefs à l'occasion de l'Assemblée des chefs du Manitoba, il y a deux semaines, ils ont dit que cela supprimait le travail que les chefs doivent faire au chapitre des rapports fondés sur des traités de nation à nation, des lois sur le transfert des ressources naturelles, des revendications territoriales, de la récupération des terres et de toutes ces questions qui, je pense, seraient profondément liées à tout cela.

Cette organisation permettrait-elle de créer un système à deux niveaux où certains participent et d'autres pas? Qui vous oblige à rendre des comptes en tant qu'organisation? Utilisez-vous un modèle pancanadien? Ce qui me préoccupe, c'est que les gens ont tendance à nous considérer tous comme des Premières Nations.

M. Jules : J'aimerais dire aux fins du compte rendu que nous travaillons avec plus de 50 % des collectivités des Premières Nations du Manitoba. Nous avons travaillé à l'élaboration d'un gabarit pour les ententes sur les services municipaux fournis à une Première Nation sur le site des casernes Kapyong. Cela établit un précédent, non seulement dans la province du Manitoba, mais à l'échelle nationale. Nous avons des protocoles d'entente avec des chefs du sud et de nombreux chefs signataires

One of the things I was telling the senator as part of her question was how we arrived at this state. In 1927 — and all of us are familiar with the name of Duncan Campbell Scott, he was the inventor of residential schools, but he was also instrumental in taking away our fiscal powers. You're senators, you hear many hearings. He was granted 15 hours of presentations to the House of Commons. My ancestors were allowed 15 minutes. In the course of deliberation, they took away two things: Our fiscal powers, which meant we could no longer raise money on our own, that we had to be forever dependent on the federal government; and, we couldn't deal with the land question in British Columbia. We were on the verge of resolving that issue in the 1910s and the 1920s, and until that happened — and the first time we started to move away from the dependency model was the legislation I headed up in 1988. For the first time, it gave us the ability to be able to raise money on our own, not from ourselves but from those who do business with us.

When we talk about economic reconciliation, that is fundamental to how we are able to move forward independent of government. Until we move beyond rhetoric, we will always be stuck in that process.

I have been involved in constitutional discussions right from the very beginning, as a council member and as a chief. Some of those discussions happened in this very complex, so I know full well the debate around section 35 of the Canadian Constitution Act. Is it a full box; is it an empty box? From my perspective, we have a full box, but the dilemma is how to get to resolving those issues. Because you still have to deal with the reality of the Canadian state, which is, in my view, infeasible. You have to deal with both the federal and provincial governments.

We have uncovered a process from our community's perspective to deal with that, and that's getting the federal government to pass enabling legislation so that our First Nations would be able to occupy that space of jurisdiction. We use that to deal with the provincial governments to get them out of the way so that we will fully occupy that jurisdictional space. That's our way that we have chosen, and that's why this legislation is optional.

The Deputy Chair: Thank you, witnesses, for that. That's a very fulsome answer, if there are others who want to contribute to that answer, it's an important question. It would have to be done in writing, I believe.

du Traité 2 également. Nous effectuons un travail approfondi dans l'ensemble du pays.

Je disais entre autres à Mme la sénatrice, en réponse à sa question, comment nous en sommes arrivés là. En 1927... et nous connaissons tous le nom Duncan Campbell Scott, l'inventeur des pensionnats, mais il a également contribué à nous priver de nos pouvoirs fiscaux. Vous êtes des sénatrices et des sénateurs, et vous participez à beaucoup d'audiences. On a accordé à Duncan Campbell Scott 15 heures d'exposé à la Chambre des communes. Mes ancêtres ont eu droit à 15 minutes. Au cours des délibérations, ils nous ont retiré deux choses : nos pouvoirs fiscaux, ce qui signifiait que nous ne pouvions plus recueillir des fonds par nous-mêmes, que nous devons dépendre à jamais du gouvernement fédéral et que nous ne pouvions pas discuter de la question des terres en Colombie-Britannique. Nous étions sur le point de régler cette question dans les années 1910 et 1920, et jusqu'à ce que cela se produise... et la première fois où nous avons commencé à nous éloigner du modèle de dépendance, c'était avec le projet de loi que j'ai dirigé en 1988. Pour la première fois, on pouvait recueillir des fonds par nos propres moyens, non pas auprès de nos membres, mais auprès de ceux qui font affaire avec nous.

Nous parlons de réconciliation économique, et elle est fondamentale pour nous permettre d'aller de l'avant sans dépendre du gouvernement. Tant que nous ne serons pas allés au-delà des discours, nous serons toujours bloqués dans ce processus.

J'ai participé aux discussions constitutionnelles depuis le tout début, en tant que membre du conseil et en tant que chef. Certaines de ces discussions se sont tenues dans ce même édifice, donc je connais très bien le débat sur l'article 35 de la Loi constitutionnelle. Est-ce un ensemble complet ou vide? Selon moi, nous avons un ensemble complet, mais le dilemme est de savoir comment régler ces enjeux, parce que l'on doit toujours faire face à la réalité de l'État canadien, qui est, d'après moi, indéfectible. Il nous faut traiter avec le gouvernement fédéral et avec les gouvernements provinciaux.

Nous avons exposé un processus qui, du point de vue de notre collectivité, permet de faire cela, et il s'agit d'amener le gouvernement fédéral à adopter une loi habilitante de sorte que nos Premières Nations puissent occuper ce champ de compétence. Nous nous en servons pour traiter avec les gouvernements provinciaux et les écarter afin de pouvoir occuper pleinement ce champ de compétence. C'est la voie que nous avons choisie, et c'est pour cela que ce projet de loi est optionnel.

Le vice-président : Je remercie les témoins de tout cela. C'est une réponse très complète, et, si d'autres personnes veulent contribuer à cette réponse, c'est une question importante, je crois qu'elles devraient le faire par écrit.

Senator Coyle: Thank you and welcome back to our witnesses here today. You've talked about the amendments being years in the making, let alone the whole institutional change and relationship change that you have achieved and are continuing to strive for.

Mr. Calla, you mentioned that we have to change the infrastructure gap, we have to address that significantly and that is one of the key things we are talking about here. I believe you said we can't do it with the tools we currently have or something to that effect, and therefore we need these amendments and this new institute. Could you speak, Mr. Calla, to the limitations of the current tools, those constraints that are there, and the advantages that these amendments will bring and what you see concretely? Let's say we're five years into the future, we passed this and we're five years out, going from a point of constraint of existing tools to new tools and our tool kit as a result of these amendments. What's the advantage, and what will we see concretely?

Mr. H. Calla: I think the biggest challenge we face in Indigenous communities is we are a pay-as-you-go government. Perhaps some Canadians wish that all orders of government in Canada were pay-as-you-go, but none of us are, and we all fund. We all go to capital markets and raise debt, and there is a reason for it. How many people pay cash for their house? Does it mean you don't get a house until you can pay cash for it? I think that's the biggest issue, the whole funding model has to change. There has to be long-term commitments from the federal government in that capital. One thing we have realized is that we're not going anywhere as Indian people and Canada is not going anywhere. Let's establish a more reasonable approach that reflects modern-day principles of finance and government. That's the biggest thing.

The second-biggest thing is that we need to look at a completely different procurement model that provides capacity support, looks at public-private partnerships, looks at the ability to blend capital monies with other orders and other money. To give an example, in my nation, Squamish, we had a large infrastructure project for housing but we could only get a quarter of it funded because that was all the money that they could give us in this fiscal year. I asked, what if we pay for the rest of it and you just give us the money when it becomes available? We can't do that. It cost us 25% more to space it out over six years. It doesn't make any sense. We have to have ourselves open to those kinds of concepts. That will be another significant step, but the biggest step is working with communities to bring a technical capacity that many of them can't have themselves. We simply

La sénatrice Coyle : Merci et bienvenue aux témoins qui sont de retour ici aujourd'hui. Vous avez parlé du fait qu'il a fallu des années pour élaborer les amendements, sans parler de l'ensemble des changements institutionnels et relationnels que vous avez effectués et que vous continuez de viser.

Monsieur Calla, vous avez dit qu'il faut combler les lacunes en matière d'infrastructure, qu'il faut y réfléchir avec soin et que c'est l'un des aspects clés dont nous parlons ici. Je crois que vous avez dit que nous ne pouvons pas le faire avec les outils dont nous disposons actuellement ou quelque chose de ce genre, et que nous avons donc besoin de ces amendements et de ce nouvel institut. Monsieur Calla, pourriez-vous parler des limites des outils actuels, des contraintes qui existent, des avantages que ces amendements apporteront et de ce que vous envisagez, concrètement? Supposons que nous soyons cinq ans plus tard et que nous avons adopté le projet de loi. Pendant ces cinq ans, nous sommes passés des contraintes liées aux outils actuels à de nouveaux outils et à une trousse d'outils découlant de ces amendements. Quel est l'avantage, et que verrons-nous, concrètement?

M. H. Calla : Je pense que le plus grand défi auquel nous faisons face dans les collectivités autochtones, c'est que notre gouvernement fonctionne selon un régime par répartition. Peut-être que certains Canadiens souhaitent que tous les ordres du gouvernement du Canada fonctionnent ainsi, mais ce n'est le cas d'aucun d'entre nous, et nous finançons tous. Nous allons tous sur les marchés financiers et nous contractons des dettes, et il y a une raison à cela. Combien de personnes payent leur maison au comptant? Est-ce que cela veut dire que l'on ne peut pas acheter une maison si l'on ne peut pas la payer comptant? Je pense que c'est le plus grand problème, il faut changer tout le modèle de financement. Le gouvernement fédéral doit prendre des engagements à long terme en ce qui concerne ce capital. Nous avons compris une chose, c'est que nous n'allons nulle part en tant qu'Autochtones et que le Canada ne va nulle part. Établissons une approche plus raisonnable qui reflète les principes modernes de la finance et du gouvernement. C'est la chose la plus importante.

La deuxième chose importante, c'est qu'il faut envisager un modèle d'approvisionnement complètement différent qui soutient les capacités, qui tient compte des partenariats publics-privés et de la possibilité de mélanger le financement en capital avec d'autres ordres et d'autres fonds. Pour vous donner un exemple, dans ma nation, la nation Squamish, nous avons un grand projet d'infrastructure pour le logement, mais nous n'avons obtenu un financement que pour un quart, car c'était tout l'argent qu'on pouvait nous donner pour cet exercice. J'ai demandé, et si nous payions le reste et que vous nous donniez l'argent seulement quand il sera disponible? Nous ne pouvons pas faire cela. Cela nous a coûté 25 % de plus pour l'étaler sur six ans. Cela n'a aucun sens. Nous devons rester ouverts à ces types de concepts. Ce sera une autre étape importante, mais

can't have 600 different sets of administrations with a capacity that can deliver. We need to aggregate and provide institutional support.

That's what I believe would have happened had colonization never occurred. We would have emerged — in keeping with the times — and developed the institutional frameworks, and we would have established treaties and working relationships among ourselves, that would have permitted us to engage in the world as it is today. That's what I think will happen with infrastructure. We will bridge that gap by bringing the capital markets into it in a meaningful way, by providing revenue streams for fiscal powers and other revenue arrangements, and it's starting to happen. Natural Resources Canada is looking at resource revenue sharing, for example. Increasing the tax table is another example that we're talking about.

I think if you do those three things, that's the kind of systemic change you are looking for. It's a 90-year program to do it this way. I was in Attawapiskat, as I may have said. They are drinking water out of bottles. I bought a case for nine dollars in Vancouver. I went up to Attawapiskat and that same case is \$48. Why do they have a drinking water advisory? Because their water intake is 100 yards from the landfill. Where is the engineering and planning to do that kind of stuff? The whole system has to change, and that's how we will get there.

Senator Sorensen: Thank you all very much for being here. I found all of your comments informative, emotional and very inspiring. I appreciate all your comments. I have said this before in this room, but I learn so much every time I am in this committee, regardless of the topic, and it is certainly my privilege to be here.

My question will be directed to the First Nations Infrastructure Institute. I'm curious as to what extent are First Nations today empowered to choose and direct their own contractors when it comes to infrastructure development, and will your organization be able to empower them to do so more? Does this bill have an influence on that?

Mr. Claxton: I believe so. Our initial goal is to go in and — they may have some infrastructure that's ongoing. We want to get them shovel ready. Our next is to build their capacity, so FNII will be up there, but to build their capacity and then it will go like that. They have to be able to work with them to pick whoever they want to do their infrastructure, and Jason Calla is

l'étape la plus importante est de travailler en collaboration avec les collectivités pour apporter une capacité technique que bon nombre d'entre elles ne peuvent pas avoir elles-mêmes. On ne peut simplement pas avoir 600 administrations différentes qui seraient toutes en mesure de répondre aux besoins. Il faut se regrouper et fournir un soutien institutionnel.

Selon moi, c'est ce qui se serait passé s'il n'y avait jamais eu de colonisation. Nous nous serions développés — en phase avec l'époque — et nous aurions établi des cadres institutionnels, ainsi que des traités et des relations de travail, entre nous, et tout cela nous aurait permis de jouer un rôle dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. C'est à mon avis ce qui se passera avec l'infrastructure. Nous comblerons cet écart en faisant participer les marchés financiers de manière significative, en fournissant des sources de revenus pour les pouvoirs fiscaux et les autres dispositions en matière de revenu, et cela commence à se produire. Ressources naturelles Canada étudie le partage des recettes de l'exploitation des ressources, par exemple. L'augmentation de la table d'impôt est un autre exemple dont nous parlons.

Je pense que, avec ces trois choses, nous obtiendrons le type de changement systémique que nous cherchons. Il faudra compter 90 ans pour ce programme. Je suis allé à Attawapiskat, comme j'ai pu le dire. Ils boivent de l'eau en bouteille. J'ai acheté une caisse pour neuf dollars à Vancouver. Je suis allé à Attawapiskat et cette même caisse coûtait 48 \$. Pourquoi ont-ils un conseil consultatif de l'eau potable? Parce que leur prise d'eau se trouve à 100 mètres de la décharge. Où sont l'ingénierie et la planification pour faire ce genre de choses? Tout le système doit changer, et c'est comme cela que nous y parviendrons.

La sénatrice Sorensen : Merci beaucoup à tous d'être ici. J'ai trouvé tous vos commentaires instructifs, émouvants et très inspirants. J'apprécie tous vos commentaires. Je l'ai dit auparavant dans cette salle, mais j'apprends tellement chaque fois que je siège au comité, peu importe le sujet, et c'est certainement un privilège pour moi d'être ici.

Ma question sera pour les représentants de l'Institut des infrastructures des Premières Nations. Je suis curieuse de savoir dans quelle mesure les Premières Nations sont aujourd'hui habilitées à choisir et à diriger leurs propres entrepreneurs, quand il s'agit du développement des infrastructures, et si votre organisation pourra leur donner les moyens de le faire davantage? Ce projet de loi aura-t-il une influence sur cela?

M. Claxton : Je crois que oui. Notre objectif initial est d'y aller et... elles ont peut-être quelques projets d'infrastructure en cours. Nous voulons qu'elles soient prêtes à démarrer. Notre prochain objectif est de renforcer leur capacité, donc l'Institut des infrastructures des Premières Nations y sera, mais renforcer leur capacité et ensuite cela se passera ainsi. Elles doivent être en

more involved in that than I am. I used to go in as the chief and connect with the politicians and the leadership and then hand it over to Jason Calla and his team.

Senator Sorensen: I'm a previous mayor, so I feel you.

Mr. J. Calla: Mr. Claxton's experience dealing with CP holders and with different localities is helpful in talking to communities.

One of the purposes of FNII is to assist in the procurement of projects as well, so that would be established in the way of tendering and contracting the project. I think under the current system with ISC it tends to be restricted to one procurement model, the design and build approach. We're proposing that there be a number of models out there. There are advantages and disadvantages to these models, depending on your objectives and your project, so supporting the community to work through these different models and figure out what's best for them.

Senator Greenwood: My question follows up on what Senator Sorensen just asked. First of all, thank you for all the work that you have done and the generations before you and the work that they've done to bring us to this place.

I know there are just under 300 First Nations who are not part of this group. What happens for them? Other groups may have alternative ways to go toward self-government. I guess I should have asked this of government. Will they continue to support those ways as well for those nations who want to achieve this self-government in a different way?

What options or opportunities are there that you offer First Nations who may not necessarily be part of your group but who want to achieve self-government? I think we are all going toward self-government, but it may be different.

I was born and raised in Treaty 6 territory, so I come from a treaty space, and I wonder how this act impacts treaty relationships and relationships of nations with government. I know that's a bit long-winded, but just thinking about that because not everyone will be the same.

Mr. H. Calla: I worked with a lot of First Nation communities who are in the treaty process or have treaties, and particularly the modern-day treaties. The question you asked is what happens the day after you sign the treaty. You have been so focused on getting to a treaty. You don't have the administrative

mesure de travailler en collaboration avec les entrepreneurs et choisir qui elles veulent pour réaliser leur infrastructure, et M. Calla est plus impliqué que moi dans ce dossier. J'avais l'habitude d'y aller en tant que chef et de parler aux politiciens et à la direction, puis je passais le relais à M. Jason Calla et à son équipe.

La sénatrice Sorensen : J'ai été mairesse, je vous comprends.

M. J. Calla : L'expérience de M. Claxton avec les titulaires de certificats de possession et avec les différentes localités est utile lorsque l'on parle aux communautés.

L'un des objectifs de l'IIPN est d'aider au chapitre des achats pour les projets également, qui serait défini dans le cadre des appels d'offres et de la passation des marchés. Je pense que, dans le système actuel de Services aux Autochtones Canada, on tend à se limiter à un seul modèle d'approvisionnement, l'approche concevoir puis construire. Nous proposons qu'il y ait plusieurs modèles. Ces modèles ont des avantages et des inconvénients, selon vos objectifs et votre projet, il s'agit donc d'aider la collectivité à travailler sur ces différents modèles et à trouver ce qui lui convient le mieux.

La sénatrice Greenwood : Ma question fait suite à celle que la sénatrice Sorensen vient de poser. Tout d'abord, merci de tout le travail que vous avez fait et du travail que les générations qui vous précèdent ont fait pour qu'on en soit arrivés là.

Je sais qu'il y a un peu moins de 300 Premières Nations qui ne font pas partie de ce groupe. Que se passe-t-il, pour elles? D'autres groupes peuvent avoir d'autres moyens de parvenir à l'autonomie gouvernementale. Je suppose que j'aurais dû poser cette question aux représentants du gouvernement. Le gouvernement continuera-t-il de soutenir ces moyens également pour les nations qui veulent parvenir d'une autre manière à l'autonomie gouvernementale?

Quelles options ou possibilités offrez-vous aux Premières Nations qui ne peuvent pas nécessairement faire partie de votre groupe, mais qui veulent parvenir à l'autonomie gouvernementale? Je pense que nous allons tous vers l'autonomie gouvernementale, mais cela peut être différent.

Je suis née et j'ai grandi sur le territoire visé par le Traité n° 6, je viens donc d'un endroit visé par un traité, et je me demande quel effet aura cette loi sur les relations découlant des traités et sur les relations des nations avec le gouvernement. Je sais que c'est un peu long, mais j'y pense parce que tout le monde ne sera pas pareil.

M. H. Calla : J'ai travaillé avec de nombreuses collectivités des Premières Nations qui font partie du processus des traités ou qui ont des traités, et particulièrement les traités modernes. La question que vous avez posée est : que se passe-t-il le lendemain de la signature du traité? Vous vous êtes tellement concentrés sur

capacity, and you have to start to build it. We're tools for those groups. We need to be looked at as tools for those groups of people to help them.

We also recognize government. I mean, we're not always here to slam government. Government has been very supportive of some of the initiatives that the First Nations Financial Management Board has proposed, including providing support services to smaller communities, particularly in remote locations where we're doing the back office functions for them, in the same way that FNII will do that with infrastructure. But we're doing the bookkeeping and reporting through technology. When I was in Attawapiskat, they were on Starlink. I had as fast an internet connection in Attawapiskat as I did in downtown Toronto. That technology leap is there, so we will provide that support to First Nations.

We don't exclude anybody. We'll talk to anybody, whether they are scheduled or not in hopes of getting them to the point where they will consider it because there are no obligations. The reason that some are taking so long is that they want to be part of it, but they want to take their time and get through it, and we're happy to do that. We need some of these amendments, though, so we can deal with self-government and treaty First Nations. Some of the things we are doing will facilitate some of these communities being able to consider these pathways where they couldn't before.

Mr. Jules: One of the things also critically important about the legislation is there is a non-derogation clause that doesn't affect treaty or self-government agreements. One of the reasons we want the legislation expanded is so we can provide services like the British Columbia Health Authority as an example, so that we're not going to just build one health facility but 20. Those are the discussions we're having in B.C. We're not going to build one water system for the Mi'kmaq; we're going to be building 25. It expands the rate at which we can deal with the \$300 million infrastructure gap. We're going to try to do our bit. It doesn't solve all of the problems, but without institutional support and centres of excellence, we won't be able to have the standards or the training for individuals operating these facilities 24-7, 365 days a year.

la signature d'un traité. Vous n'avez pas la capacité administrative, et vous devez commencer à la bâtir. Nous sommes des outils pour ces groupes. Nous devons être considérés comme des outils, pour ces groupes de personnes, pour les aider.

Nous reconnaissons également le gouvernement. Ce que je veux dire, c'est que nous ne sommes pas toujours ici pour le critiquer. Le gouvernement a vraiment soutenu certaines des initiatives que le Conseil de gestion financière des Premières Nations a proposées, y compris fournir des services de soutien à de petites collectivités, particulièrement dans les régions éloignées, où nous nous occupons pour elles des fonctions administratives, de la même façon que l'IIPN le fera avec les infrastructures. Mais nous nous occupons de la comptabilité et de la production de rapports au moyen de la technologie. Quand j'étais à Attawapiskat, cela se passait sur Starlink. J'avais une connexion Internet aussi rapide à Attawapiskat qu'au centre-ville de Toronto. Le saut technologique est déjà fait, alors nous fournirons ce soutien aux Premières Nations.

Nous n'excluons personne. Nous parlerons à tout le monde, inscription à l'annexe ou pas, dans l'espoir d'amener les gens à envisager cette possibilité, parce qu'il n'y a pas d'obligation. La raison pour laquelle certains prennent autant de temps, c'est qu'ils veulent en faire partie, mais qu'ils veulent prendre le temps d'y arriver, et nous sommes ravis que cela se passe ainsi. Cependant, nous avons besoin de certains de ces amendements pour pouvoir nous occuper de l'autonomie gouvernementale et des Premières Nations signataires d'un traité. Certaines des choses que nous faisons permettront à certaines de ces collectivités d'envisager ces avenues, ce qu'elles ne pouvaient pas faire avant.

M. Jules : Une des choses extrêmement importantes également concernant le projet de loi, c'est qu'il y a une disposition de non-dérogation qui n'affecte pas les traités ou les ententes sur l'autonomie gouvernementale. L'une des raisons pour lesquelles nous voulons que le projet de loi soit élargi, c'est que nous voulons pouvoir fournir des services comme le fait la régie de la santé de la Colombie-Britannique, par exemple, de sorte que nous ne nous contenterons pas de construire un établissement de santé, mais 20. Ce sont les discussions que nous avons avec la Colombie-Britannique. Nous n'allons pas construire un réseau d'eau potable pour les Mi'kmaq; nous allons en construire 25. Cela augmente la cadence à laquelle nous pouvons combler le déficit d'infrastructure de 300 millions de dollars. Nous allons essayer de faire notre part. Cela ne règle pas tous les problèmes, mais, sans un soutien institutionnel et sans les centres d'excellence, nous ne serons pas en mesure d'avoir les normes ou la formation nécessaire pour les personnes qui feront fonctionner ces installations 24 heures sur 24, sept jours sur sept et 365 jours par année.

Senator D. Patterson: Minister Miller invited me to ask Mr. Jules the question about how you see the First Nation Infrastructure Institute mandate working alongside the Canada Infrastructure Bank and its Indigenous component.

Mr. Jules: Firstly, we help create our own First Nations infrastructure, our finance authority, so that's one option available for First Nations. But it doesn't preclude First Nations from working with the infrastructure bank. It's going to be their choice. I think that with the work that needs to be done, we need to be able to work with all financial institutions, and that's going to be at the local First Nations level to make that choice.

We're open, hopefully, after the legislation is passed. We want it to be able to come into force as quickly as possible so we can get into business and provide direct services for First Nations.

That doesn't preclude us from working with all the financial institutions, but our primary focus here is with the operation that Ernie Daniels heads up, which is the finance authority. Again, when the Canada Infrastructure Bank is looking at setting aside about \$3 billion, you have to be able to take advantage of that also.

Also, I think for the first time, we're going to be able to have true public-private partnerships with First Nations to build infrastructure in our communities. The irony of ironies that I always like to point out is that the only public-private partnership is in British Columbia, and that was to build a provincial jail. We want to move beyond building jails, senator.

Senator D. Patterson: Thank you.

The Deputy Chair: Are there any other senators who would like to ask a question?

Manny Jules would like to make a statement.

Mr. Jules: I didn't want to let this day pass without recognizing the sacrifices our veterans made on this day many years ago. I had my uncle fight in North Africa, up the boot of Italy, into France and then in Germany, and the fighting by our veterans in the First and Second World Wars, which opened up the discussions we're having today. Thank you for this opportunity.

The Deputy Chair: That's a fitting note on which to end the panel. The panel has been very compelling and very helpful to

Le sénateur D. Patterson : Le ministre Miller m'a invité à poser la question suivante à M. Jules : comment envisagez-vous le mandat de l'Institut des infrastructures des Premières Nations pour ce qui est de travailler en collaboration avec la Banque d'infrastructure du Canada et son volet autochtone?

M. Jules : D'abord, nous aidons à la création de notre propre infrastructure des Premières Nations et de notre administration financière; il s'agit donc d'une option disponible pour les Premières Nations, mais cela ne les empêche pas de travailler avec la Banque de l'infrastructure. Ce sera leur choix. Je pense que, étant donné le travail qui doit être fait, nous devons être en mesure de travailler avec toutes les institutions financières, et ce sera à l'échelon local des Premières Nations de faire ce choix.

Nous serons ouverts, espérons-le, après l'adoption du projet de loi. Nous voulons qu'il puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible pour que nous puissions nous mettre au travail et fournir des services directs aux Premières Nations.

Cela ne nous empêche pas de travailler avec toutes les institutions financières, mais nous notre priorité, c'est l'opération dirigée par M. Ernie Daniels, à savoir l'administration financière. Encore une fois, quand la Banque d'infrastructure du Canada envisage de mettre de côté environ 3 milliards de dollars, on doit être en mesure d'en tirer parti également.

De plus, je pense que, pour la première fois, nous allons pouvoir avoir de véritables partenariats publics-privés avec les Premières Nations pour construire des infrastructures dans nos collectivités. Le comble de l'ironie, et j'aime toujours le souligner, c'est que le seul partenariat public-privé a été conclu en Colombie-Britannique et visait à construire une prison provinciale. Nous voulons aller au-delà de la construction de prisons, monsieur le sénateur.

Le sénateur D. Patterson : Merci.

Le vice-président : Est-ce que d'autres sénatrices ou sénateurs voudraient poser une question?

M. Manny Jules voudrait faire une déclaration.

M. Jules : Je ne voulais pas laisser passer ce jour sans reconnaître les sacrifices qu'ont faits nos anciens combattants ce jour même, il y a de nombreuses années. Mon oncle a combattu en Afrique du Nord, a remonté la botte de l'Italie, est entré en France puis en Allemagne; il y a eu aussi les combats de nos anciens combattants pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, qui ont ouvert les discussions que nous avons aujourd'hui. Merci de cette occasion.

Le vice-président : C'est tout pour ce groupe de témoins, et nous finissons sur une belle note. Le groupe de témoins a été très

the committee. I want to thank all the witnesses for coming and the good work that you have done. Hopefully, this bill will move quickly through the Senate in due course.

Before we adjourn, I would like to take a short moment to remind everyone that tomorrow we will be hosting our annual Voices of Youth Indigenous Leaders event with two meetings during the day, one at 11:30 and the other at 6:45, for two hours each. In anticipation of that, I'd like to ask the committee: Is it agreed that the committee allow electronic and photographic media coverage of its public meetings on Wednesday, June 7, 2023, with as little disruption of the meetings as possible?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chair: Thank you.

Thank you, everyone, the meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

convaincant et très utile pour le comité. Je tiens à remercier tous les témoins d'être venus et du bon travail qu'ils ont fait. J'espère que ce projet de loi sera rapidement adopté au Sénat, et en temps voulu.

Avant de lever la séance, j'aimerais prendre un moment pour rappeler à tout le monde que, demain, nous tiendrons notre événement annuel, Voix de jeunes leaders autochtones, et qu'il y aura deux séances pendant la journée, une à 11 h 30, et l'autre à 18 h 45, qui dureront deux heures chacune. En prévision, j'aimerais demander au comité s'il est d'accord pour autoriser la diffusion électronique et la couverture médiatique photographique de ces séances publiques le mercredi 7 juin 2023, en perturbant le moins possible les séances?

Des voix : D'accord.

Le vice-président : Merci.

Je remercie tout le monde, la séance est maintenant levée.

(La séance est levée.)
